

# niort agglo

Agglomération du Niortais

---

## *RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2022*

---



## PREAMBULE



Le 10 février 2020, Niort Agglo a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce document stratégique et opérationnel permet, à l'échelle géographique du territoire, d'asseoir une stratégie: engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, à l'image de la loi énergie – climat promulguée fin 2019.

La notion de développement durable ne pouvant être réduite aux problématiques environnementales, ce rapport 2022 du développement durable répertorie également les actions en faveur de l'économie et de l'humain, selon les compétences et politiques publiques exercées par Niort Agglo. Il s'attache également à présenter les nouvelles actions initiées durant l'année 2022.

Ainsi, Niort Agglo porte et anime de nombreuses actions autour des enjeux du développement durable.

### Prise en compte des Objectifs de Développement durable (ODD)

Les ODD ont été adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.



## RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2022

### **PARTIE 1 Les programmes politiques et actions communautaires en matière de Développement Durable**

**Les politiques de planification de Niort Agglo**

**p.5**

**Niort Agglo agit pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique**

**p.11**

**Niort Agglo agit pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles**

**p.27**

**Niort Agglo agit pour l'épanouissement des citoyens**

**p.37**

**Niort Agglo agit pour la cohésion sociale entre les territoires et les générations**

**p.44**

**Niort Agglo agit en faveur des modes de production et de consommation responsable**

**p.50**

### **PARTIE 2 Fonctionnement et organisation au regard du Développement Durable**

**Mobilisation des agents et des services autour du Développement Durable**

**p.55**

**Intégration du Développement Durable dans le fonctionnement de Niort Agglo**

**p.57**

### **PARTIE 3 Mobilisation du territoire et partage des enjeux du Développement Durable**

**Le travail en réseau avec les communes**

**p.62**

**Le travail en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire**

**p.65**

**La mobilisation des citoyens**

**p.67**

# niort agglo

Agglomération du Niortais

## PARTIE 1

### LES PROGRAMMES, POLITIQUES ET ACTIONS COMMUNAUTAIRES AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1. LES POLITIQUES DE PLANIFICATION DE NIORT AGGLO

### 1.1. Le PLUi-D en cours d'élaboration

Le Plan local d'urbanisme intercommunal et déplacements (PLUiD) va se substituer à l'ensemble des PLU, POS et Cartes des communes du territoire.

**Les grandes orientations de développement du territoire définies dans le SCoT vont donc être traduites dans le PLUi-D de l'Agglomération.**



Les travaux d'élaboration du PLUi-D continuent. Après une année 2021 consacrée à la concertation avec les communes, l'identification des linéaires de haies, ...), l'année 2022 se concentre sur :

- Le Débat du Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD) du PLUi-D (Conseil d'agglomération du 7 février 2022)
- Le Débat du PADD dans les 40 conseils municipaux (en cours)
- Les Réunions publiques sur le PADD (28 et 29 juin 2022)
- La mise à jour du diagnostic du PLUi-D (d'ici fin 2022)
- La Concertation des communes sur les thématiques suivantes :
  - Mise à jour des études (inventaire patrimoine naturel et bâti, étude de densification, inventaire de friches, étude de bâtiments pouvant faire l'objet de changement de destination...)
  - Elaboration du plan de zonage, traduction de la trame verte et bleue dans le plan de zonage (zone agricole, zone naturelle)

### 1.2. Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH 2022-2027)

Dans une conjoncture immobilière toujours aussi fluctuante depuis le début de la pandémie liée au COVID-19, l'élaboration du PLH pour la période 2022-2027 a pris en compte les objectifs poursuivis par le SCoT et le PCAET (lutte



contre l'étalement urbain, amélioration de la qualité thermique et de la performance énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre) en :

- Identifiant comme enjeux principaux :
  - **La mobilisation et la requalification** du bâti, du tissu urbain des centres-bourgs, centres anciens et centre-ville de Niort afin d'accroître l'attractivité des communes et de leur cadre de vie,
  - **La contribution de la politique de l'habitat** devant assurer la transition écologique afin de poursuivre la mise en œuvre des objectifs des documents stratégiques communautaires.
  
- Identifiant comme orientations principales :
  - **L'amélioration de la qualité des projets** en confortant l'identité urbaine, architecturale et paysagère des communes,
  - **Le réinvestissement, la mobilisation du parc de logements anciens privés et communaux** pour mieux maîtriser les consommations foncières,
  - **Le rééquilibrage de l'offre de logements** en s'appuyant sur la stratégie habitat, l'organisation du marché de l'immobilier, et sa diversification au sein de l'organisation territoriale en générale (du Cœur d'Agglomération en particulier), ainsi que dans les quartiers de Niort.

### 1.3. Le Plan Climat Air Energie Territorial (2018-2024)



Adopté le 10 février 2020 avec la volonté d'engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Niort Agglo est dorénavant dans sa phase de mise en œuvre.

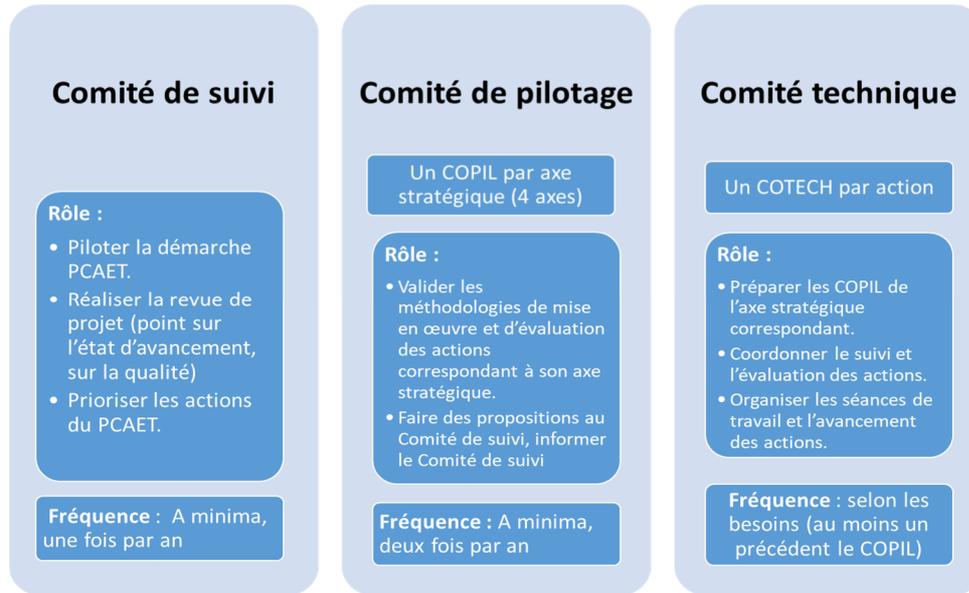
Le programme d'actions, dorénavant bouclé, a été enrichi de 3 actions supplémentaires, au sujet :

- Du numérique responsable, sachant que le poids du numérique est supérieur à l'aviation civile dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre,
- De l'élaboration du combustible solide de récupération, à partir des « tout venant » des déchèteries. Ces déchets transformés deviendraient ainsi une ressource énergétique, en substitution d'énergie fossile,
- Du redressement de copropriétés dégradées, pour favoriser des actions de massification de la rénovation énergétique du résidentiel.

Aussi, le PCAET compte désormais 40 actions opérationnelles, soit autant que de communes sur Niort Agglo.



Dans l'organisation du PCAET, la gouvernance est calibrée de la manière suivante :



En début d'année 2022, les COPIL ont été montés avec les parties prenantes du territoire.

Ainsi, avec les élus de Niort Agglo, étaient représentées pour travailler le COPIL :

- De l'axe 1, des grands employeurs du territoire (COVEA, MACIF, Centre hospitalier, SIEDS), les gestionnaires de réseaux (ENEDIS, GEREDIS, GRDF), des chambres consulaires (CCI, Chambre d'agriculture), des institutionnels (PNR, Ademe, DDT79), ou associatifs (CRER), en plus des collègues des différentes directions de Niort Agglo.
- De l'axe 2, dédié aux mobilités, réunissant le Région Nouvelle Aquitaine, Transdev Tanlib NA, de grands employeurs (MAIF, MACIF, La Poste) avec les services de l'Etat (DDT79), le gestionnaire de réseau GRDF, ou encore des énergéticiens (SEOLIS et SIEDS), en supplément de la direction « Transports et mobilités » de Niort Agglo.
- De l'axe 3, réunissant la FFB79, la CAPEB79, le Conseil Départemental 79, l'ADIL79, le CRER, le SIEDS, la SEMIE, l'ADEME, la DDT79, ainsi que les services internes concernés par cette problématique (habitat, conduite d'opérations, gestion du patrimoine, ...)
- De l'axe 4, la Chambre d'agriculture, permettant de réunir le CIVAM du Marais mouillé, le Conseil Départemental 79, le PNR du Marais poitevin, ainsi que les services concernés par cette problématique (agriculture / tourisme, protection de la ressource en eau, ...).

**La dimension territoriale du PCAET est ainsi pleinement exprimée.** En effet, le PCAET va au-delà des simples compétences et politiques publiques de Niort Agglo, et en ce sens, la collectivité joue un rôle central pour coordonner les actions locales.

Le degré d'avancement du PCAET peut être résumé ainsi :

Axe	Degré d'avancement lors du 1 <sup>er</sup> Comité de suivi	Degré d'avancement lors du 2 <sup>e</sup> Comité de suivi	Degré d'avancement lors des COPIL 2022
<b>Axe 1 :</b> VERS UNE AGGLOMERATION INTEGREE A SON ENVIRONNEMENT, RESPONSABLE DE SES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ET ENGAGEE DANS LA PRODUCTION DES ENR	7 %	21 %	30 %
<b>Axe 2 :</b> VERS LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ALTERNATIVE DE MOBILITES A FAIBLE EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE	24 %	35 %	36 %
<b>Axe 3 :</b> VERS UNE SOBRIETE ENERGETIQUE DANS L'HABITAT ET DES BATIMENTS A FAIBLE DEPENDANCE EN ENERGIE CARBONNEE	9 %	17 %	22 %
<b>Axe 4 :</b> VERS UNE AGRICULTURE PERENNE ET DE PROXIMITE	5 %	5 %	12 %

## 1.4. Le Projet Alimentaire Territorial

Un Projet Alimentaire Territorial pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation

Après un diagnostic partagé du système alimentaire dont les enjeux ont été travaillés lors d'ateliers de concertation, **le Projet Alimentaire Territorial porté par Niort Agglo et la communauté de communes du Haut Val de Sèvre a été signé en décembre 2021 par 19 signataires**, dans l'objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation.

La feuille de route 2021-2027 compte 19 actions dont certaines ont particulièrement marqué 2022 (développées dans la suite du rapport)

- Action n°2 - Étudier la faisabilité d'une « démarche » pour préserver la ressource en eau ;
- Action n°12 - Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens ;
- Action n°10 - Créer de nouveaux points de vente pour les produits locaux ;
- Vélo, trial, bateau électrique... vive le slow tourisme !;
- Action n° 3.3.2 Actions agricoles.



## 1.5. Le Contrat Local de Santé (2019-2023)

Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de développer l'accès à la santé pour tous et à renforcer le maillage de l'offre de santé et de prévention de manière cohérente sur le territoire du Niortais. Ce terme de « santé » doit bien être entendu au sens de la définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé : la santé comprend le bien-être physique, mental, social et environnemental, et elle est un droit fondamental.

Le CLS est piloté par Niort Agglo, en liens avec ses compétences et avec les politiques publiques des autres signataires : l'Etat, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Départemental, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le Centre Hospitalier de Niort.

Ce dispositif s'attache à faciliter l'installation des professionnels de santé de 1er recours, à favoriser l'accès aux droits en matière de santé, à faire connaître les lieux d'information et de soins gratuits, à faciliter la mise en place d'actions de prévention auprès de publics variés (étudiants, personnes âgées et leurs aidants, personnes en insertion, etc.). Il permet également d'intégrer la dimension santé dans les autres politiques publiques, notamment en matière d'aménagement du territoire.

## 1.6. Le nouveau Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE 2022-2028)

Le présent Protocole PLIE constitue le cap qui permet aux partenaires signataires de partager des objectifs, des principes de coopération et de prioriser leurs actions, dans le cadre de leurs compétences respectives.

Niort Agglo, en étroite collaboration avec les autres partenaires signataires, a souhaité engager une large démarche de concertation pour l'élaboration du Protocole PLIE 2022-2028. Ainsi, près de 70 acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion ont participé le 21 septembre 2021 à la « Journée PLIE », et contribué au travers d'ateliers thématiques à identifier des pistes d'actions visant à lever les freins à l'emploi et à la formation.

9 objectifs stratégiques ont été définis collectivement au regard des enjeux et priorités d'actions à destination des publics éloignés de l'emploi, chaque objectif stratégique faisant l'objet d'une ou plusieurs fiches actions :

1. Lever le frein à la mobilité pour favoriser l'accès à l'emploi ;
2. Favoriser l'accès à l'emploi en améliorant la maîtrise du français ;



3. Lever le frein de la garde d'enfants pour favoriser l'accès à l'emploi et/ou la formation ;
4. Développer une offre d'inclusion numérique de qualité, notamment au bénéfice de l'emploi ;
5. Mieux appréhender le champ de la santé mentale dans les accompagnements socio-professionnels pour favoriser l'accès à l'emploi ;
6. Renforcer la montée en compétences et l'accès à la formation des personnes en insertion professionnelle ;
7. Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ;
8. Mieux connaître et mobiliser les outils et ressources du territoire pour lever les freins à l'emploi ;
9. Faciliter l'accès à l'offre de loisirs aux personnes en insertion professionnelle.

### 1.7. Le programme « Petites Villes de demain » pour la commune de Mauzé-sur-le-Mignon

Le programme « Petites villes de demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local **contribuant aux objectifs de développement durable**.

**Niort Agglo et Mauzé-sur-le-Mignon** ont été labellisées au titre du programme « Petites villes de demain » par la préfecture de région le **11 décembre 2020**. Une cheffe de projet a été recrutée en septembre 2021 au sein des services de Niort Agglo, pour accompagner la commune de Mauzé-sur-le-Mignon sur ce programme.

Les premières actions engagées en 2022 par la commune sont les suivantes :



- Aménagements dans le camping : réducteurs de débit d'eau dans les sanitaires, remplacement des ampoules, mise en place du tri des déchets verts (composteur installé par Niort Agglo)
- Aménagements en faveur du cyclotourisme : installation d'abris vélos sécurisés et bornes de recharge pour les batteries des Vélos à assistance électrique.



## 2. NIORT AGGLO AGIT POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2.1. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air dans le cadre des transports

2.1.1. Les transports alternatifs

### Les vélos à assistance électrique

La flotte de vélos à assistance électrique (VAE) est cette année portée à 1000 unités, avec 100 nouveaux VAE acquis en 2022.

Plus de 1 406 924 km parcourus en VAE cumulés depuis leur mise en service, soit +323% par rapport à juin 2020

	En juin 2020	En juin 2021	En juin 2022	Evolution depuis 2020
<b>Cumul des kilomètres parcourus jusqu'en mai 2022</b>	332 690	677 892	1 406 924	X 4.2
<b>Nombre de personnes ayant testé un VAE</b>	990	1497	2 094	X 2
<b>Nombre de personnes ayant pris un abonnement mensuel</b>	109	236	365	X 3.3
<b>Nombre de personnes ayant pris un abonnement annuel</b>	288	515	664	X 2.3



## Les vélos en libre-service 100% électriques

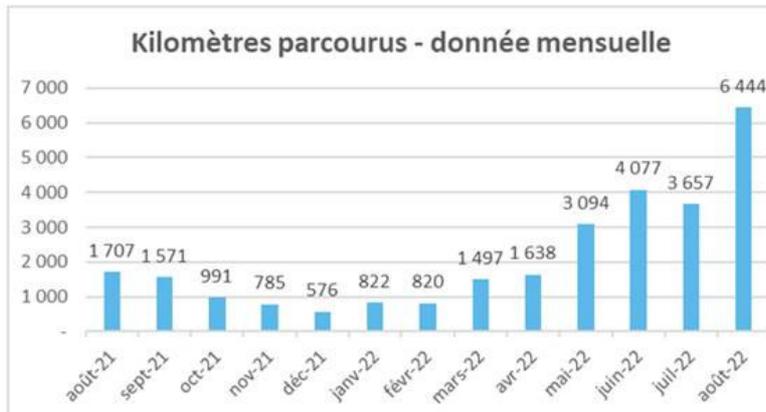
Depuis janvier 2020 :  
2084 usagers  
10 596 trajets réalisés



Depuis mai 2021, l'offre de vélos en libre-service (VLS) a évolué au profit de la mobilité 100% électrique.

Le cumul de km parcourus représente 27 283 km (au 30 juin 2022). Avec la mise en oeuvre de nouvelles stations dédiées au VLS (Villon, ...), il est constaté un véritable engouement pour la pratique du VLS.

L'extension progressive du réseau avec la création durant l'été de sept nouvelles stations (carte ci-jointe), et la modification de la tarification qui devient très avantageuse ont permis de significativement augmenter le nombre d'abonnements, notamment chez les étudiants. Par exemple, durant août 2022, près de 3 000 locations ont été recensées ! Le VLS s'impose comme un bon moyen de réaliser des trajets dans son quotidien.



## Les vélos cargo

En mars 2021 a été créée une offre expérimentale d'essai gratuit de vélos cargos pendant un mois. Les retours sont encourageants.

	En juin 2021	En juin 2022	Evolution depuis 2020
Cumul des kilomètres parcourus jusqu'en mai 2022	955	4524	X 4.7
Nombre de personnes ayant testé un vélo cargo	8	40	X 5
Nombre de personnes en attente (test offre)	22	34	X 1.5



## Les trottinettes électriques

A l'identique du dispositif en place pour les VAE, Niort Agglo organise, depuis 2021, un système de location payante pour les trottinettes électriques.

Les étudiants peuvent également bénéficier d'une offre très avantageuse pour louer une trottinette électrique.

TARIFS			
+ 2 MOIS GRATUITS			
	MENSUEL	ANNUEL	
POUR TOUS	20€	180€	100%
ÉTUDIANT 50%	10€	90€	100%

	En juin 2021	En juin 2022	Evolution depuis 2020
Cumul des kilomètres parcourus jusqu'en mai 2022	2 727	6 113	X 2.2
Nombre de personnes ayant testé une trottinette électrique	35	62	X 1.8

## 2.1.2. Les projets d'aménagement

### Le schéma directeur cyclable

L'élaboration du schéma directeur des infrastructures cyclables se poursuit:

- Finalisation du diagnostic ;
- Finalisation de la phase 2 d'élaboration du schéma ;
- Concertation communale et des associations : 3 ateliers réalisés pour définir le réseau cyclable de demain ;
- Phase 3 en cours, au sujet des modalités d'actions: définition d'une PPI et des modalités d'actions de Niort Agglo.

Niort Agglo est lauréate de l'AAP Fonds mobilités actives 2020, pour le projet de création d'aménagements cyclables entre Magné/Bessines et Niort-Noron, le long de l'avenue de Sevreau et de la rue des Trois Ponts.



### Les aménagements cyclables dans les zones d'activité économiques

Niort Agglo agit pour la résorption des discontinuités cyclables au sein des ZAE communautaires avec notamment en 2021-2022, l'aménagement de **1,6km de voies cyclables**.



### Les parkings relais (P+R) en entrée de pôle urbain

Le projet des P+R, implantés aux principales entrées du pôle urbain, vise le développement de l'intermodalité sous toutes ses formes (voiture/bus, vélo/bus, voiture/marche, etc.) Au global, 8 P+R sont envisagés en entrée de pôle urbain.



Après la première phase de déploiement sur trois sites en 2020 (Cassin à Aiffres, Espace Ouest et Darwin (Acclameur) à Niort), 2022 est marqué par le lancement des études de maîtrise d’œuvre pour l’aménagement **de 2 parkings relais : Espérance et Maisons rouges (Niort)**.

### Les aires de co-voiturage

Après l’installation des 9 premiers points de covoiturage en 2021, une seconde phase a permis en juillet 2022 l’installation de 16 nouveaux points (dont 2 virtuels). Une 3ème phase est programmée en septembre et devrait comptabiliser 22 nouveaux points.



Ainsi, le nombre de points de co-voiturage sera porté à **47 sur le territoire**, tous répertoriés sur le site de covoiturage TanLib ainsi que sur l’observatoire national du Covoiturage.



## 2.1.3. Les transports en commun

### La ligne express entreprise : création d’un nouveau service en septembre 2022

En septembre 2022, une ligne Tanlib Express est expérimentée afin de répondre aux besoins des actifs de la MAAF et de la zone de Trévins (MSA, Pôle emplois...). Elle sera exploitée avec un autocar GNV mis à disposition de Niort Agglo, par le sous-traitant Transdev Poitou-Charentes.



ALLER				RETOUR			
TANLIB EXPRESS	GARE SNCF	08:00	08:25	TANLIB EXPRESS	CHAURAY PARPIN	17:20	18:05
	BRÈCHE	08:03	08:28		CHAURAY TRÉVINS	17:25	18:10
	MAAF	08:17	08:40		MAAF	17:30	18:15
	CHAURAY TRÉVINS	08:22	08:46		BRÈCHE	17:42	18:27
	CHAURAY PARPIN	08:28	08:51		GARE SNCF	17:45	18:30

## La conversion énergétique de la flotte de bus



Depuis mars 2020, trois navettes électriques circulent sur les deux circuits du centre-ville. Près de 75 000 km ont ainsi été parcourus par les navettes électriques à fin mai 2021.

Afin de poursuivre la transition énergétique de sa flotte de bus, Niort Agglo a lancé, en juin 2021, l'acquisition d'une quatrième navette électrique ainsi que de deux minibus électriques. Par ailleurs, en juillet 2021, Niort Agglo a lancé un marché public global de performance pour la construction, l'entretien et la maintenance d'une station BioGNV pour sa flotte de bus. Celle-ci devrait être livrée au premier trimestre 2023. Les premiers bus BioGNV circuleront donc dès 2023.

## Un nouveau dépôt des bus

Dans le cadre de la transition, énergétique de sa flotte de bus, Niort Agglo a engagé la réhabilitation de son dépôt des bus. La décision a été prise de maintenir le dépôt au même endroit qu'actuellement. Niort Agglo a donc lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction et la mise à niveau d'un équipement datant d'une quarantaine d'année et qui ne répond plus au besoin en matière de transports collectifs d'aujourd'hui (plus de véhicules, transition énergétique vers l'électrique et le BioGNV, nouvelles mobilités, nouvelles normes, etc...).

L'objectif d'une mise en service du nouveau dépôt a été déterminé pour 2025.

## 2.2. L'adaptation au changement climatique

### 2.2.1. Les plantations



Niort Agglo soutient les plantations sur son territoire. **Aussi, une des actions du PCAET est de planter d'ici 2030 un arbre par habitant soit 125 000 arbres.**

### Plantations soutenues en partenariat avec le Syndicat des Propriétaires fonciers du Marais poitevin

Le Syndicat des propriétaires fonciers du Marais poitevin est encouragé à planter des peupliers, arbre emblématique du territoire avec le frêne. En effet,



le peuplier fait l'objet d'une industrie de transformation fortement implantée en Deux-Sèvres. Cet arbre revêt donc un enjeu écologique et économique d'importance.

Niort Agglo soutient la plantation de peupliers, à raison de 1€ par plant, en complément des aides d'ores et déjà existantes.

	2019	2020	2021	Estim 2022
Plantations de peupliers soutenues par Niort Agglo	2 153	2 326	1 933	1 500

### Plantations en partenariat avec le PNR du Marais poitevin



Le frêne, arbre emblématique du Marais poitevin, est menacé par la chalarose, champignon qui entraîne leur forte régression.

**Pourtant, les alignements d'arbres têtards constituent un patrimoine culturel, paysager et environnemental exceptionnel qu'il convient de protéger.**

Aussi, le PNR conduit deux dispositifs de plantations qui s'inscrivent directement dans les objectifs du PCAET de Niort Agglo sur les communes concernées :

- Le programme «Plantons les arbres têtards de demain» dédié au renouvellement de la trame arborée spécifique du Marais poitevin, notamment pour la plantation d'essences en substitution du frêne, atteint par la chalarose ;
- Le programme de plantations de haies concourant à la Trame verte et bleue communautaire.

Ces dispositifs visent à :

- Préserver les paysages et la biodiversité,
- Maintenir la valeur culturelle, historique et économique du paysage,
- Favoriser la séquestration du carbone, le patrimoine arboré constituant un atout pour la captation carbone et l'atténuation des effets du changement climatique.

**En 2021, le PNR a bénéficié d'une subvention communautaire de près de 6000 € pour l'ensemble des plantations d'arbres têtards et de haies.**

### 2.2.2. La végétalisation des ZAE

En raison de leur intérêt communautaire, Niort Agglo a la compétence de gestion des zones d'activités économiques (ZAE). **De manière à lutter contre le phénomène des îlots de chaleur et mieux commercialiser les parcelles des ZAE, il est important de végétaliser les surfaces.**





Aussi, le PCAET consacre une action en faveur de l'aménagement des ZAE, en tenant compte de l'albédo et de la végétalisation des aménagements.

Plantations réalisées sur les ZAE de Niort Agglo :

	2020-2021		2021-2022	
	Arbres	Arbustes	Arbres	Arbustes
<b>Bessines ZAE Ebaupin</b>	13			
<b>Niort ZAE Route de Parthenay</b>	12			
<b>Niort ZAE Mendès France</b>	30	400		
<b>ZAE des Pierrailleuses</b>	450	9000		
<b>ZI St-Liguair</b>			24	67
<b>PA Rochereaux</b>			25	



## 2.3. La maîtrise des consommations énergétiques

### 2.3.1. La maîtrise de l'énergie dans l'habitat

#### La plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat

Après 6 ans de fonctionnement, le dispositif ACT'e a pris fin en décembre 2020. Afin de pérenniser le service de conseil auprès des habitants sur les questions d'énergie dans l'habitat, Niort Agglo répond annuellement à un Appel à Manifestation d'Intérêt régional «Déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle Aquitaine» permettant de bénéficier de nouveaux financements. Le service est donc opérationnel depuis janvier 2021.

La plate-forme permet d'accéder à un conseil neutre, gratuit et indépendant pour toute question en lien avec la rénovation de son logement.

Depuis 2021, deux conseillers de Niort Agglo informent et accompagnent les particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement.



NOMBRE DE MENAGES CONSEILLÉS PAR L'ESPACE INFO ENERGIE DE NIORT AGGLO



En 2022 : ce sont plus de 1850 ménages conseillés via le dispositif (estimation 2022)

Le conseil aux entreprises (petit tertiaire privé) et copropriétés est toujours effectué par le CRER, prestataire de Niort Agglo.

L'année 2022 a été marquée par la reprise des animations après 2 ans de crise sanitaire : organisation des Nuits de la thermographie, d'expositions et animations auprès des médiathèques, intervention auprès des publics

« fragiles » (ASFODEP, école de la dernière chance), participation au Forum des Transitions, au Salon de l'habitat, ...

## L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) concerne les 40 communes de Niort Agglo, pour l'habitat privé. **Le PLH (Plan local de l'Habitat) de Niort Agglo consacre une part importante des aides en faveur de la réhabilitation des logements privés anciens.**



### Niort Agglo soutient les propriétaires occupants :

Pour les propriétaires occupant leur logement, trois types de travaux sont éligibles, sous conditions, aux aides de Niort Agglo et de l'ANAH, dans le cadre de l'OPAH :

En 2022, les conventions partenariales d'OPAH et OPAH RU prévoient d'aider 250 propriétaires occupants

1. Les travaux d'économies d'énergie,
2. Les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie,
3. La réhabilitation de logements très dégradés.

Les deux tiers des propriétaires occupants bénéficiant de ce programme sont classés « très modestes », le taux moyen d'aides étant de 75 % du

montant des travaux HT.

**Pour les travaux d'économie d'énergie, le gain énergétique moyen est de 47%, le gain climatique est quant à lui de 65% entre avant et après travaux.**



### Niort Agglo soutient les propriétaires bailleurs :

Pour bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), il faut un gain énergétique de 35% entre la situation avant et après travaux.

En 2022, les conventions partenariales d'OPAH et OPAH RU prévoient d'aider à la réhabilitation de 51 logements locatifs conventionnés

Généralement, les propriétaires bailleurs sollicitant ce dispositif disposent de logements vacants qu'ils souhaitent remettre sur le marché immobilier. **Le gain énergétique moyen est de 61 %.** La majorité des logements seront classés en étiquette D après travaux.

## Les copropriétés

En 2018, Niort Agglo a engagé une étude de pré-repérage des copropriétés en difficulté, parmi les 470 copropriétés présentes à Niort.

Ce travail, finalisé en 2019, a mis en avant un besoin d'approfondissement sur 2 copropriétés présentant des signes forts de dégradation. **En 2021, les études pré-opérationnelles réalisées sur ces deux copropriétés ont conduit à la mise en œuvre d'un POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et Accompagnement des Copropriétés) et d'une OPAH Copropriété Dégradée.**

Parallèlement, Niort Agglo s'est engagée dans la mise en place d'un dispositif de **Veille et Observation des Copropriétés** permettant de mieux connaître les petites copropriétés de centre-ville (les identifier et connaître leur situation), et de veiller sur les plus grandes copropriétés qui sont en risque de décrochage.

Des partenariats seront tissés avec les syndicats de copropriétés et de conseils syndicaux pour les associer à la démarche, et leurs proposer des actions d'information et de sensibilisation.



## Le permis de louer

Dans le cadre de la loi ALUR, Niort Agglo a instauré en mai 2019, à titre expérimental et pour un an, un permis de louer sur un périmètre de 250 logements locatifs de la Colline St-André, afin de lutter contre l'habitat indigne. A l'issue de cette première année expérimentale, le dispositif a été reconduit et a fait l'objet d'un élargissement de son périmètre à d'autres secteurs du centre-ville de Niort.



Les propriétaires doivent solliciter une autorisation de mise en location avant la signature de chaque contrat de location. Le Service communal d'hygiène et santé de la Ville de Niort analyse les pièces techniques des demandes et réalise les éventuelles visites en cas de doute sur l'état du logement.

**En mai 2022, après trois ans d'application, 334 demandes d'autorisation ont été instruites et 194 logements ont été diagnostiqués. Niort Agglo a délivré 140 autorisations et 88 refus de mise en location.**

### 2.3.2. La maîtrise de l'énergie dans le patrimoine communal

Dans la continuité du service de «Conseil en Energie Partagé» proposé durant plusieurs années aux communes, Niort Agglo a souhaité, en 2021, mettre en place un **dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique**



**du patrimoine communal.** Dans ce cadre, Niort Agglo, en saisissant les opportunités qui se présentaient à elle, a mis en œuvre deux dispositifs, afin de couvrir l'ensemble des bâtiments communaux:

- L'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA, coordonné par le SIEDS : traitement des communes propriétaires de bâtiments devant répondre à la réglementation Eco-Energie Tertiaire (décret tertiaire) ;
- Un deuxième dispositif d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie permettant le traitement des communes non soumises à la réglementation Eco-Energie Tertiaire (AMEC).

**Pour l'année 2022:**

- Cet accompagnement est renforcé pour les 23 communes engagées dans le dispositif SEQUOIA (avec la réalisation d'audits énergétiques).
- L'année est également marquée par la mise en œuvre de l'AMEC (accompagnement à la maîtrise de l'énergie des collectivités) avec l'instauration de formations auprès de binômes élu / technicien des 8 communes engagées dans le dispositif.



### 2.3.3. La maîtrise de l'énergie du patrimoine communautaire

#### L'éclairage public des zones d'activités économiques

La maîtrise des consommations énergétiques restant un enjeu majeur, Niort Agglo s'est engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage public, soit environ 1300 points lumineux sur ses zones d'activités économiques.

En 2022/2023, 255 points lumineux Sodium Haute Pression seront ainsi remplacés par des leds ou technologie polymère.

La mise en place d'éclairages autonomes (solaire) sur des zones de proximité non équipées (St-Rémy et St-Maxire) est également au programme.

Parallèlement, une expérimentation a été initiée en vue du lancement d'une concertation sur l'extinction nocturne. Ce retour étant positif, l'extinction nocturne est généralisée et pérennisée depuis 2022 sur l'ensemble des zones d'activités économiques de Niort Agglo entre minuit et 5h30.

Ces mesures participent à la réduction de la pollution lumineuse durant la nuit et ses impacts, notamment sur la faune sauvage et nocturne.

**L'ensemble de ces mesures (leds et extinction nocturne) va permettre une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 25 à 30%.**



## La maîtrise de l'énergie dans les équipements recevant du public

### Actions sur l'éclairage :

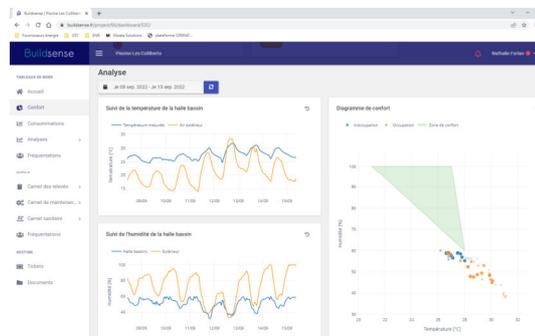
- Au musée d'Agesci : remplacement progressif des spots halogènes par des ampoules type Led, développement de l'éclairage automatique de ses vitrines, extinction exposition temporaire en l'absence des visiteurs
- Au musée du Donjon : extinction des lumières en période hivernale, en l'absence de visiteurs.

### Actions sur le chauffage :

- Au Musée du Donjon: mise en place d'une uniformisation des températures dans toutes les salles.

## Le cas de la piscine les Colliberts à Mauzé sur le Mignon

En partenariat avec la Direction des systèmes informatiques et la Direction de la Gestion du patrimoine, les collègues de la piscine de Mauzé sur le Mignon s'appuient sur une application, dénommée Ecotropy, permettant de mieux maîtriser les dépenses énergétiques.



En effet, au travers de cette application, le suivi des consommations est réalisé au jour le jour, permettant d'ajuster systématiquement les besoins. La mise en service du produit a démarré en janvier 2021. En décembre 2021, Ecotropy a apporté les premières pistes d'amélioration énergétique sans investissement (réglages des consignes, régulation, ...). Ces premières mesures ont déjà permis de gagner en sobriété énergétique.

La réduction des débits de ventilation durant la nuit a permis instantanément de gagner près de 10% de la consommation électrique sur l'intégralité des besoins électriques du site.

Début 2022, une deuxième étape a été enclenchée, au travers d'actions nécessitant cette fois-ci des investissements relativement mineurs :

- Installation d'horloge sur le déchlorinateur,
- Réduction des débits de filtration en période d'inoccupation, moyennant paramétrages.

**Au final, cet outil d'optimisation des consommations énergétiques a permis de gagner en sobriété énergétique, avec 10% d'économies d'énergie, sur un établissement par définition très consommateur en énergie.**

## La mutualisation des serveurs informatiques Ville et Agglo

Fin 2021, les serveurs informatiques de la Ville de Niort et de Niort Agglo ont fusionné. Ainsi, l'infrastructure est passée de trois à deux serveurs, limitant par conséquent les consommations énergétiques pour leur fonctionnement et leur refroidissement.

## 2.4. Le développement des énergies renouvelables

### 2.4.1. Soutien financier aux communes pour la réalisation d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage « installations photovoltaïques »

Dans le cadre des objectifs de son PCAET, Niort Agglo souhaite le développement d'installations photovoltaïques sur son territoire. Les communes constituent une cible privilégiée, que ce soit en toiture sur le patrimoine communal, ou en ombrière de parking. L'installation de panneaux photovoltaïques nécessite au préalable, une fois le projet jugé viable, une étude d'« assistance à maîtrise d'ouvrage ».

Aussi, depuis cette année, Niort Agglo participe au financement de l'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit des communes, au travers d'une aide forfaitaire Niort Agglo de 1500 € par projet communal.

La commune de Prahecq ayant sollicité une AMO pour une installation photovoltaïque sur son école, la commune va ainsi pouvoir bénéficier de cette aide Niort Agglo.

### 2.4.2. La production photovoltaïque injectée

Depuis 2009 :  
production globale  
d'électricité  
photovoltaïque injectée  
sur le réseau = plus de  
1.3 GWh

Certains équipements communautaires sont équipés de panneaux photovoltaïques dont la production est intégralement injectée sur le réseau de distribution d'électricité : le siège social de Niort Agglo, la station d'épuration de Frontenay Rohan Rohan et les Ateliers relais d'Echiré.





	Atelier Relais d'Echiré (depuis 2009)	STEP Frontenay Rohan Rohan	Siège social Niort Agglo (RDC et 2è étage)
<b>2014</b>	29.63	27.74	67.74
<b>2015</b>	30.34	25.29	63.96
<b>2016</b>	44.40	14.83	62.78
<b>2017</b>	24.40	38.64	61.64
<b>2018</b>	18.01	39.58	60.48
<b>2019</b>	13.19	41.15	54.29
<b>2020</b>	22.51	36.68	53.99
<b>2021</b>	25.48	36.02	53.03
<b>Estim 2022</b>	25.00	30.00	51.00
<b>Total installations</b>	<b>400 MWh</b>	<b>280 MWh</b>	<b>520 MWh</b>
<b>t GES évitées total</b>	<b>33.66</b>	<b>23.49</b>	<b>43.78</b>



Fait remarquable cette année, le sirocco a provoqué un important dépôt de sables rosés sur les panneaux photovoltaïques. Pour ne pas perdre en production, l'ensemble des panneaux photovoltaïques a été nettoyé peu après.

Pour mieux sensibiliser les agents et les visiteurs sur le siège social de Niort Agglo, l'écran d'accueil permet de diffuser également les productions photovoltaïques assurées en toiture sur le site du siège sociale de Niort Agglo.

### 2.4.3. La production photovoltaïque autoconsommée

Depuis sa mise en service, l'installation en autoconsommation a permis d'éviter l'émission de plus de 14 tonnes éq CO2

Avec la crise énergétique, le kWh autoconsommé devient plus attractif que celui acheté sur le marché.

A ce jour, seule la STEP d'Aiffres autoconsomme sa propre production d'électricité. Pour autant, dans les futures installations, il faudra se tourner de plus en plus vers l'autoconsommation, soit intégralement, soit avec vente du surplus.

	2018 (à partir de mars) (MWh)	2019 (MWh)	2020 (MWh)	2021 (MWh)	Estim 2022 (MWh)	Estimation GES évités depuis la mise en service (en t éqCO2)
<b>STEP Aiffres</b>	25.87	37.92	36.38	40.17	39.00	14,4

#### 2.4.4. L'appel à projets pour implanter une centrale photovoltaïque au sol sur les anciennes décharges de Niort Agglo



Les deux centrales représenteront à elles seules 38% de l'objectif du PCAET (23 000 MWh d'énergie photovoltaïque en 2026)

En conformité avec les prescriptions du SCoT, les anciennes décharges de Niort Vallon d'Arty et de Prin-Deyrançon ont fait l'objet en 2020 d'un appel à projet lancé par Niort Agglo, pour qu'un porteur de projet étudie, conçoive, réalise, exploite pendant au moins 30 ans, puis démantèle une centrale photovoltaïque sur les anciens casiers de stockage des déchets. En contrepartie de la mise à disposition des sites, un loyer sera versé à Niort Agglo.

En 2021, après analyse des dossiers, les deux sites ont été confiés par délibération au partenariat Urbasolar / Séolis Prod.

Pour l'année 2022, les promesses de bail sont en cours de traitement, et les études environnementales sont dorénavant terminées.

Les centrales permettront une production d'électricité renouvelable, au profit des objectifs du PCAET : la centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Prin-Deyrançon devrait produire près de 4683 MWh/an, tandis que la centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Niort Vallon d'Arty devrait produire près de 3700 MWh/an.

#### 2.4.5. La production d'eau chaude sanitaire

Trois sites communautaires sont équipés de production d'eau chaude sanitaire :

- La piscine Jean Thébaut à Magné (moquette solaire en photo ci-jointe) ;
- Les ateliers communautaires rue Ste-Claire Deville (panneaux solaires thermiques) ;
- Les ateliers du site du Vallon d'Arty à Niort (panneaux solaires thermiques). Cet équipement est également équipé d'une chaudière à bois granulés.



### 2.4.6. La production de biocombustible à partir de ligneux issus des déchets verts



En 2021, Niort Agglo a produit 362 tonnes de biocombustibles

La plate-forme de valorisation des déchets verts de Niort Agglo permet de valoriser différents produits : compost, broyat frais criblé, et biocombustibles.

Moyennant broyage des branches et criblage des broyats obtenus, de l'énergie est ainsi produite à partir des déchets verts ligneux collectés en déchèterie. Ce biocombustible est commercialisé en chaufferie bois.

Année	Tonnages de biocombustibles élaborés par Niort Agglo
2017	30
2018	120
2019	77
2020	173
2021	362

### 2.4.7. La piscine Les Colliberts : un bâtiment exemplaire pour son utilisation d'énergies renouvelables

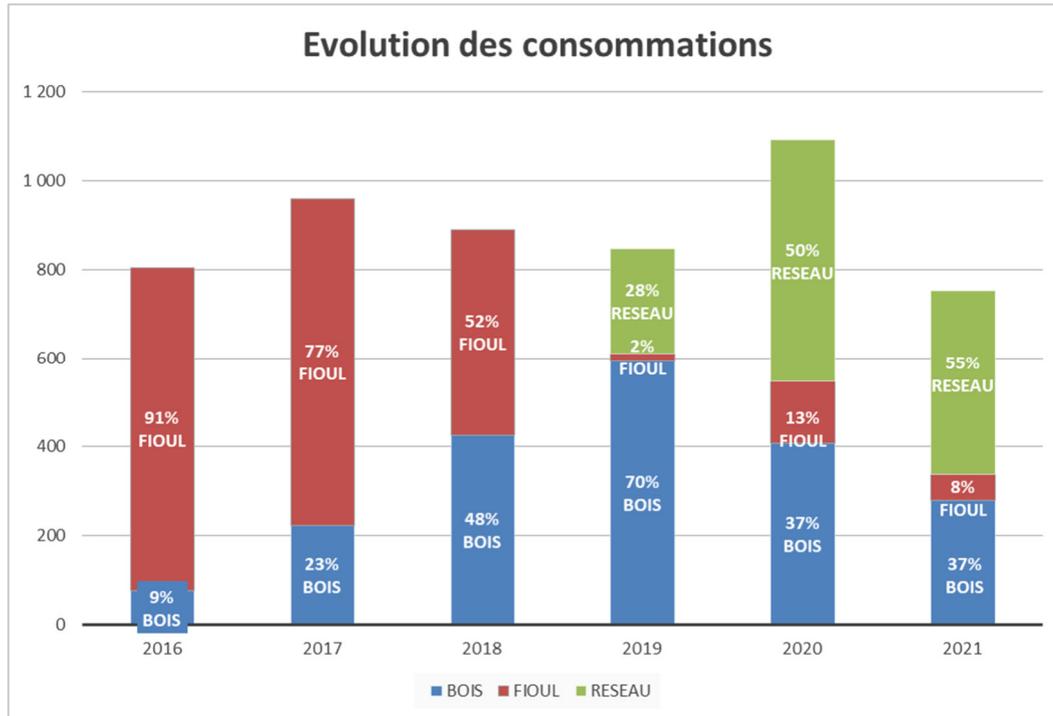
Une piscine consomme par définition énormément d'énergie, notamment de la chaleur pour le chauffage de l'eau des bassins, pour les douches, ...

La piscine « les Colliberts », à Mauzé sur le Mignon, est exemplaire pour ses consommations de chaleur :

- L'hiver, la principale source de chaleur provient de la chaufferie au bois ;
- Le reste de l'année et ce, depuis le 1er juin 2019, la piscine est chauffée par de la « chaleur verte » grâce au réseau de chaleur alimenté par l'unité de méthanisation Déméter Energies.

En 2022, pour couvrir ses besoins en chaleur, la piscine les Colliberts devrait consommer 100% d'énergies renouvelables.

Année du marché	Consommation de chaleur issue de la méthanisation
1 <sup>er</sup> juin 2019 au 1 <sup>er</sup> juin 2020	331 MWh
1 <sup>er</sup> juin 2020 au 1 <sup>er</sup> juin 2021	576 MWh
1 <sup>er</sup> juin 2021 au 1 <sup>er</sup> juin 2022	381 MWh



**Ainsi, en 2022, la piscine de devrait pas consommer de fuel, énergie fossile fortement contributrice aux émissions de gaz à effet de serre. 100% de la chaleur consommée cette année proviendrait de ressources renouvelables (bois et méthanisation).**

### 3. NIORT AGGLO AGIT POUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES NATURELLES

#### 3.1. Au travers de la préservation du patrimoine naturel

Au Musée Bernard d'Agesci, **la sensibilisation des publics à la protection des milieux naturels** se poursuit avec un programme riche et intergénérationnel (animations : Les animaux en hiver, Cycle de vie ! en partenariat avec l'école maternelle Ferdinand Buisson). **L'équipe des musées participe également aux actions nationales par des animations** : semaine de la biodiversité, Les journées européennes du Patrimoine sur la thématique du Patrimoine durable et la Fête de la Science sur la thématique du changement climatique.

Le musée Bernard d'Agesci conserve dans ses collections un important fonds d'Histoire naturelle, d'intérêt scientifique reconnu, estimé à 110 000 pièces : planches d'herbiers, mammifères, oiseaux, poissons, fossiles ou encore coquillages.



Les collections du musée s'inscrivent ainsi dans leur territoire et favorisent la connaissance et la sensibilisation des publics. Le museum de sciences naturelles est, par nature, une clé essentielle pour responsabiliser les citoyens, les inciter à changer leurs habitudes de vie, éveiller le public à la biodiversité et au développement durable. Certains spécimens présentés dans le musée ont aujourd'hui disparus, d'autres sont en voie de disparition.



#### 3.2. Au travers de l'utilisation de produits recyclés

La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte a prévu plusieurs dispositions fortes en faveur du recyclage des déchets du secteur du BTP (Bâtiment et travaux publics), afin de créer un environnement favorable au développement de la valorisation de ces déchets. Ainsi, depuis 2020, pour les chantiers de construction routiers à la charge des collectivités, 60 % en masse des matériaux utilisés doivent être issus de la réutilisation ou du recyclage de déchets du BTP.



Aussi, Niort Agglo a pris des dispositions pour l'ensemble de ses chantiers de voirie en zone d'activités économiques :

- 20% de matériaux utilisés en couche de surface sont issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage des déchets, plus de 50% en couche d'assise.
- Plus de 95% des matières et déchets produits ont été réemployés ou orientés vers le recyclage ou autres formes de valorisation.

### 3.3. Au travers de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

#### 3.3.1. Préservation de la ressource en eau

Les actions de protection de la ressource en eau portent à la fois :

- **Sur la qualité :**
  - **pour les pollutions ponctuelles accidentelles ou volontaires :** grâce aux outils règlementaire des périmètres de protection de captage, ainsi qu'aux procédures en place 24h/24 pour adapter en temps réel, en lien avec l'ARS, les ressources utilisées pour l'eau potable, avec un plan de secours en lien avec les structures eau potable interconnectées, et des captages de secours. **Une station d'alerte en entrée d'usine**, relié aux téléphones et PC d'astreinte, permet désormais dans le cadre de procédures de secours **d'aider à déterminer l'origine d'un polluant** dont le service n'aurait pas eu l'information du déversement dans l'environnement.
  - **pour les pollutions diffuses**, principalement agricoles mais aussi urbaines (infiltration de réseaux urbains d'eau usées ou pluviaux, voiries...). **Les programmes Re-Sources** animés par le service des eaux du Vivier sont des programmes de préservation de la qualité de l'eau basés sur le volontariat et ciblés sur les bassins d'alimentation des captages d'eau potable. Ils mobilisent des acteurs du territoire autour de l'enjeu « eau potable » et plus spécifiquement sur les problématiques de pollutions diffuses (nitrates, pesticides, molécules émergentes). Ils sont adossés à des contrats territoriaux. L'année 2021 a permis de concerter l'ensemble des acteurs de l'eau en vue de la reprogrammation 2022-2027 des contrats territoriaux Re-Sources Vivier et Courance. **Le comité de pilotage a validé en fin d'année 2021 les objectifs qualitatifs et stratégiques ainsi que la programmation des actions terrains.**



- **sur la quantité.** Eu égard au dérèglement climatique, **une diversification des origines de l’approvisionnement en eau de l’agglomération, ainsi qu’une gestion anticipée et concertée avec l’Etat et la profession agricole** tout au long de l’année de sécheresse 2022, ont été mené à bien, dans la logique définie en 2021 par le schéma directeur départemental (voir paragraphe 3.3.4.)

### 3.3.2. Actions agricoles

La dynamique de suivi, d’accompagnement technique, et de conseils auprès des agriculteurs des bassins de captages, se poursuit, en regard de l’enjeu eau potable et en partenariat avec les organismes professionnels agricoles (coopératives, négoce, associations de développement agricole, Chambre d’agriculture.

#### Sensibilisation des élus et agents de Niort Agglo



Afin de bénéficier d’un retour d’expérience sur la marque de territoire *Terres de Sources*, une délégation s’est rendue à Rennes début mai 2022. Elus et techniciens de Niort Agglo, du Haut Val de Sèvre et de la chambre d’Agriculture des Deux-Sèvres ont ainsi pu découvrir la démarche *Terres de Sources* qui soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux engagés à agir pour l’environnement et la protection de l’eau potable, avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau (Action n°2 du PAT - Étudier la faisabilité d’une « démarche » pour préserver la ressource en eau »).

#### Expérimentation sur la couverture des sols

Des semences sont fournies aux agriculteurs, afin qu’ils expérimentent des couverts végétaux entre leurs cultures principales ou simultanément : **pour l’année 2022, ce sont une vingtaine d’agriculteurs qui ont bénéficié de cette action sur les deux bassins Vivier et Courance** sous différentes modalités (intercultures courtes et cultures associées), pour 250 hectares implantés. Cette action sert également de support à des actions collectives.





*Valorisation fourragère (à destination des animaux) de couverts végétaux expérimentés*



*Estimation de la biomasse produite par le couvert à l'aide de la méthode MERCI*

### Accompagnement collectif et journées techniques interbassins

- L'accompagnement collectif des exploitants souhaitant se diriger vers des systèmes plus vertueux est une des actions prioritaires du programme d'actions Re-Sources. En partenariat avec 3 partenaires techniques (FRAB Nouvelle Aquitaine, CIVAM Marais Mouillé et l'APAD Centre Atlantique), divers groupes d'agriculteurs (groupe Grandes Cultures Biologique Sud79, groupe Autonomie fourragère et plus récemment un groupe agriculture de conservation des sols) se retrouvent en 2022 pour échanger et se rassurer dans leurs prises de décisions et leurs choix agro écologiques.



*Rencontre du groupe Autonomie Fourragère – Février 2022*



*Rencontre du groupe Grandes Cultures Biologique Sud79 – Juin 2022*

- Journée technique « dynamique grandes cultures bio » : **Rencontre sur la ferme de Bousentin, ferme historique bio située à Vouillé**, entre producteurs et acteurs des filières grandes cultures bio



- Pour la cinquième année consécutive, le service des eaux du Vivier, 5 autres producteurs d'eau des Deux-Sèvres et 19 partenaires OPA (organismes professionnels agricoles), ont renouvelé l'opération **«Les rendez-vous des couverts végétaux en Deux-Sèvres » au travers de 11 rencontres rassemblant près de 200 participants.**
- Pour la seconde année, un concours photos des « rendez-vous des couverts végétaux » sur la campagne 2021/2022 a été organisé, 30 candidats ayant participé à ce concours.

Sur les 6 prix au total (un podium dans la catégorie «couvert d'interculture longue» et un podium intercultures «couverts extra»), **un prix a été remporté par une agricultrice du territoire de Niort Agglo.**



## Mesure Agro-Environnementale et Climatique

Depuis plus de 10 ans, une demande de financement est déposée en partenariat avec les acteurs de la biodiversité (avifaune de plaine notamment) afin de mobiliser des financements spécifiques à la mise en place de mesures surfaciques vertueuses. **Cette année, près de 300ha ont été contractualisés avec la profession agricole.**

### 3.3.3. Suivi de la qualité des eaux

Tout au long de l'année 2022, Niort Agglo a fait réaliser des analyses d'eau de ses captages, ainsi que sur divers points du bassin d'alimentation des captages.

Depuis 2015, on constate que la qualité de l'eau s'améliore globalement pour le paramètre « nitrates ». Concernant les pesticides, quelques molécules ont été détectées, ponctuellement et en faible concentration, sous les seuils limites réglementaires.

Le nouveau programme Re-Resources signé en 2022 a vu sa démarche renforcée sur le suivi et le ciblage de certaines molécules, comme le métolachlore et ses métabolites. L'usine de traitement de l'agglomération étant adaptée à l'eau brute utilisée, **l'eau potable distribuée est donc en permanence de bonne qualité.**



### 3.3.4. Gestion quantitative de la ressource en eau

*La coordination entre services d'eau potable permet désormais une meilleure résilience collective aux phénomènes extrêmes.*

En raison d'un déficit de remplissage hivernal des ressources du département de plus de 40% lié à une pluviométrie insuffisante et à des épisodes de chaleur, l'année 2022 a amené à des restrictions précoces pour l'irrigation dès la fin du printemps, conformément à l'arrêté-cadre interdépartemental.

Niort Agglo a contribué, sur les secteurs de l'arrêté cadre englobant la source du Vivier et les captages de la Courance, à informer et alerter tout au long de l'année les services de l'Etat, pour qu'ils assurent en connaissance de cause leur rôle de régulation, et malheureusement de restrictions des usages agricoles. La sécheresse 2022 est la pire après la sécheresse centennale de 2005, mais **la diversification des ressources en eau du territoire et les interconnexions développées depuis 2005, ainsi que la sensibilisation de la population et de la profession agricole, ont permis de passer la période estivale sans trop de difficultés.** La vigilance reste pourtant de mise jusqu'aux pluies de novembre à janvier.



### 3.3.5. Renouvellement des réseaux d'assainissement et stations d'épurations

La surveillance et le renouvellement régulier des installations d'assainissement (réseaux, stations d'épuration, bassins d'orage) permettent de limiter l'impact sur l'environnement et la consommation d'énergie pour le transport et le traitement des eaux usées.



#### Les actions réalisées en 2022 :

Action	Equipement concerné	Impact Développement Durable
<b>Diagnostiques des systèmes d'assainissement / Etude de recherche des émetteurs de micropolluants dans les réseaux d'assainissement</b>	Saint Gelais, Echiré, Chauray Niort, St Rémy, Sciecq Vouillé Beauvoir sur Niort Prahecq Saint Maxire Villiers en Plaine	Amélioration des dispositifs
<b>Amélioration des réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Mise en séparatif des réseaux de Mauzé sur le Mignon</li> <li>♦ Renouvellement du réseau d'assainissement de la rue de la Plaine à Niort</li> <li>♦ Déconnexion des eaux pluviales des secteurs unitaires autour de la Place Martin Bastard, et boulevard Main à Niort</li> <li>♦ Renouvellement du réseau rue de Jousson à Magné</li> <li>♦ Renouvellement du poste de refoulement du Plénisseau à Vouillé</li> <li>♦ Renouvellement du poste de refoulement de Monfaucon à Saint Hilaire la Palud</li> <li>♦ Elimination du transformateur électrique au pyralène au poste de refoulement de l'avenue de La Rochelle à Niort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Réduction des volumes d'eaux traités sur la station</li> <li>♦ Pérennisation des équipements</li> </ul>
<b>Amélioration des stations d'épuration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Renouvellement de la station d'épuration de Mauzé sur le Mignon</li> <li>♦ Renouvellement de la station d'épuration de Coulon</li> <li>♦ Renouvellement du surpresseur d'air de la step Goilard (meilleur rendement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Limitation des rejets au milieu naturel</li> <li>♦ Amélioration des systèmes et limitation des infiltrations</li> <li>♦ Amélioration des traitements et du niveau de rejet</li> <li>♦ Consommations électriques maîtrisées avec équipements présentant de meilleurs rendements</li> </ul>
<b>Réalisation de Bassin d'orage</b>	Niort - Rue Sarrazine	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Réduction des pollutions liées aux eaux de ruissellement des voiries</li> <li>♦ Protection de la ressource en eau potable</li> </ul>



### 3.4. Au travers de la prévention de la production de déchets

#### 3.4.1. La sensibilisation autour de la prévention des déchets

La sensibilisation, notamment auprès des scolaires, est un enjeu extrêmement fort pour déployer à grande échelle les politiques de prévention des déchets. **En conséquence, Niort Agglo a organisé en 2021, 117 animations dédiées à la prévention et au tri dans les écoles, ce qui a permis de sensibiliser 1768 personnes.**

La crise sanitaire a fortement perturbé les actions de prévention, (nombreuses annulations et impossibilité d'intervenir auprès des usagers).

Année	Nb d'animations autour de la prévention des déchets	Nb de personnes sensibilisées
2019	136	4600
2020	72	1174
2021	117	1768



#### 3.4.2. Le soutien à l'achat de couches lavables

Les couches jetables représentent une quantité très importante de déchets (on estime ainsi qu'un enfant de 0 à 3 ans génère près de 1 tonne de couches jetables), d'autant plus que leur traitement chimique n'est pas sans incidence sur la peau des nourrissons.

Aussi, passer aux couches lavables permet de très nettement limiter la production de déchets tout en améliorant le confort de bébé.

Niort Agglo soutient donc au travers d'une aide financière les foyers qui ont testé les couches lavables. **En 2021, ce sont ainsi 13 familles qui ont fait ce test et 15 ayant reçu une aide financière à l'achat.**



#### 3.4.3. Le programme « Jardin au naturel »



En lien avec la Ville de Niort, Niort Agglo propose aux habitants le programme « Jardin au naturel ».

Ce programme vise à se passer de tout produit phytosanitaire, en faisant appel au bon sens ainsi qu'aux nombreuses ressources naturellement produites par nos jardins. Par exemple, les pelouses servent



au paillage du potager, limitant ainsi la pousse des mauvaises herbes et retenant plus facilement l'humidité du sol.

En 2021, 21 animations étaient proposées au programme « Jardin au naturel ». Malgré la crise sanitaire qui a bouleversé ce programme sur les années 2020-2021, 283 personnes ont participé à au moins un évènement proposé au programme. Deux vidéos thématiques ont également été diffusées cumulant 2 733 vues, ce qui prouve la pertinence de ce support.

### 3.4.4. Le développement de la gestion de proximité des bio déchets



En 2021, le nombre de foyers équipés d'un composteur domestique sur Niort Agglo est de 11 429, ce qui représente **un tonnage évité de 880 tonnes** sur Niort Agglo.

Année	Nb de composteurs en place dans les foyers	Tonnages de déchets évités
2018	9 824	756
2019	10 384	800
2020	10 650	820
2021	11 429	880

Par ailleurs, **8 sites de compostage collectif en pied d'immeuble ont été mis en œuvre. Enfin, 22 foyers tests sont dotés de lombricomposteurs.** Cet équipement d'intérieur permet de valoriser une partie de la matière organique produite au sein du foyer. **Environ 14 tonnes de déchets ont ainsi été détournées du circuit des ordures ménagères** (compostage collectif et lombricompostage).



### 3.4.5. L'encouragement de Niort Agglo pour les éco-manifestations

Dans le cadre du protocole éco-manifestation, 31 associations ont sollicité la collectivité pour être accompagnées dans des démarches de tri et de prévention des déchets en 2021. Le recours au protocole éco-manifestation prend de l'ampleur d'année en année, témoignant aussi d'une certaine prise de conscience à limiter sa production de déchets lors des manifestations publiques. Cependant, la crise sanitaire a inversé cette tendance.



Année	Nombre de manifestations gérées par le service	Nombre de manifestations engagées dans des actions de prévention	% de manifestations engagées dans des actions de prévention
2016	50	12	24%
2017	58	18	31
2018	69		
2019	72	28	39%
2020	16	0	0
2021	31	16	52%



## 4. NIORT AGGLO AGIT POUR L'EPANOUISSEMENT DE SES CITOYENS

### 4.1. Les aménagements des arrêts de bus



Le 13 avril 2022, une rencontre a été organisée avec l'APF, l'Agglomération du Niortais et les Ambassadeurs de la Mobilité, afin de tester la praticabilité de 14 quais aménagés (mais non accessibles au sens de la loi) par des personnes en fauteuils roulants manuel et électrique, l'objectif étant de définir un niveau d'accessibilité « réel » des arrêts concernés. Une seconde après-midi est organisée en octobre 2022, de manière à finaliser ce diagnostic.

**Plus globalement, en 2022, 16 quais ont été mis en accessibilité, ainsi que 5 aménagements complémentaires sur des points d'arrêts scolaires.**

### 4.2. L'offre de services renforcée

#### 4.2.1. Pour les musées

Depuis 2021, les musées proposent de nouveaux produits aux visiteurs :

- **Le petit cabinet de physique** : mallette pédagogique prêtée aux enseignants du cycle 3 lycée, afin d'accompagner les élèves dans la découverte des sciences et de l'Histoire de la physique ;
- **Explor visit** : parcours de visite pour chaque musée de Niort Agglo (modélisation 3D). Création d'un « jumeau numérique » reproduisant fidèlement les espaces en y intégrant des contenus multimedias relatifs aux œuvres (diffusion en ligne via le site internet de Niort Agglo) ;
- **Nouvelle plaquette pédagogique** à destination des enseignants ;
- **Parcours numérique relatif à Auguste Tolbecque**, violoncelliste, concertiste, compositeur, pédagogue, luthier et collectionneur d'instruments de musique anciens ;
- **Table interactive en Histoire Naturelle** : application « Sur le bout des ailes, les oiseaux de notre territoire » (au Musée Bernard d'Agesci) : cet outil permet d'identifier les oiseaux présents dans le diorama et de découvrir leur mode de vie (habitat, régime alimentaire,



nidification...). Le diorama est une présentation tridimensionnelle qui met en scène l'animal dans son biotope ;

- **Des cours de Qi Qong** au musée Bernard d'Agesci tous les seconds jeudis de chaque mois.

Les musées pratiquent également, de façon continue, **l'accueil de publics et de stagiaires en situation de handicap.**

#### 4.2.2. Pour les médiathèques



Après deux ans et demi de travaux, la médiathèque centrale a rouvert fin juin 2021, au Moulin du Roc, à Niort. **Plus spacieux et plus lumineux, l'équipement offre une meilleure qualité d'accueil et de travail aux usagers.**

L'extension des espaces, conjointement à la relocalisation des services techniques et administratifs, permettent d'offrir 800 m<sup>2</sup> supplémentaires réservés aux usagers. Nouveaux espaces et nouveaux services s'associent pour élargir la palette des activités offertes aux usagers. Nombre d'ordinateurs plus conséquent, salle de jeu vidéo, espace détente, salle dédiée au travail de groupe, écoute de vinyles, pratique d'instruments et composition de musique assistée par ordinateur sont ainsi mis à disposition de tous.

Les prêts et les retours sont entièrement automatisés par des bornes et des étagères intelligentes. Grâce à ce système, **les médiathécaires disposent de plus de temps pour conseiller et guider les usagers.**



#### 4.2.3. Pour les arts plastiques

- Des cours passerelle art-thérapie sont organisés en direction des publics atteints de handicap. En 2022, ce cours hebdomadaire propose 8 places.
- Des projets d'actions ponctuelles en direction de publics fragiles ou en difficulté sont en développement avec l'Hôpital de Niort (IME-SESSAD, EHPAD du Cèdre Bleu à Niort,...).
- L'accueil de publics atteints de handicap, dans le cadre des cours classiques de l'Ecole d'Arts plastiques, représente une dizaine de participants en 2022.
- La recherche de parité est systématique dans les références artistiques et dans les séances de modèle vivant.

Par ailleurs, les enseignements orientent les apprentissages vers l'utilisation de techniques plus respectueuses de l'environnement :

- pour l'atelier gravure: utilisation d'encre à l'eau;



- pour l'atelier peinture : utilisation de peintures à l'huile diluables à l'eau, et réemploi du papier;
- pour l'atelier dessin-peinture : participation aux portes ouvertes du jardin pédagogique de Saint-Hilaire-la-Palud (exposition et dessin d'observation);
- pour l'atelier textile: initiation à la teinture végétale;
- pour l'atelier volume : créativité dans le réemploi de matériaux et d'objets.

## 4.3. Les actions en faveur du bien-être et de la santé dans le cadre du Contrat Local de Santé

### 4.3.1. Des mesures pour faciliter l'accès aux soins

*Au premier semestre 2022, les rencontres locales animées par le CLS pour réfléchir ensemble à des solutions pour attirer de jeunes médecins ont réuni environ 33 professionnels de santé*

La démographie médicale est de plus en plus tendue sur notre territoire. Pour améliorer cette situation, Niort Agglo s'implique sur plusieurs fronts :

- Accompagner localement les professionnels de santé à entrer dans une dynamique d'innovation et de travail en équipe, et être aux côtés des maires qui souhaitent les épauler. Au premier semestre 2022, les rencontres locales animées par le CLS pour réfléchir ensemble à des solutions pour attirer de jeunes médecins ont réuni 33 professionnels de santé, dans différentes communes du territoire.

**3 projets de nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles sont accompagnés actuellement, à Niort, Magné-Coulon et Bessines.**

- Faire connaître les atouts de notre territoire auprès des internes et des jeunes médecins lors d'évènements nationaux, en partenariat avec le Département des Deux-Sèvres et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) ;
- Réfléchir, en partenariat avec les autres signataires du CLS, à un plan de développement des formations initiales en santé sur le territoire (licence Accès Santé, antenne de l'Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes, etc.) et inciter les professionnels de santé du territoire à recevoir des internes et des stagiaires.



### 4.3.2. Une mobilisation locale pour éviter la prolifération de l'ambroisie



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive, concurrente des cultures et résistante aux produits chimiques. Son pollen hautement allergisant est un facteur aggravant pour l'asthme et pour la Covid19. Les coûts associés aux mesures de prévention et de lutte, ainsi que les dépenses de santé, s'accroissent au fur et à mesure que les plantes se propagent.

L'agglomération du Niortais est encore peu colonisée. Mais le front de colonisation de l'ambroisie traverse notre agglomération. Niort Agglo souhaite donc empêcher l'espèce de s'installer, en formant un réseau de référents territoriaux, chargés de signaler la présence de l'ambroisie sur leur secteur, d'informer les personnes concernées sur les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre sa prolifération ou pour se protéger des allergies. Cette action se trouve à la croisée entre les objectifs du CLS et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Entre les sessions de formation 2021 et 2022, 65 référents ont été formés. Elles ont été animées par la FREDON, association spécialiste des ambrosies au niveau régional. Le réseau de référents du Niortais est désormais l'un des plus importants de la région Nouvelle-Aquitaine.



### 4.3.3. L'évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)

L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est un outil d'aide à la décision, qui évalue un projet avant sa réalisation, pour choisir des options favorables à la santé et à la qualité de vie des habitants.

De nombreuses études épidémiologiques montrent en effet aujourd'hui que 80 % de l'état de santé d'une population est déterminé par des facteurs sociaux, environnementaux, économiques, qui induisent des inégalités sociales et territoriales de santé. Les décisions prises dans différentes politiques publiques, et notamment en matière d'urbanisme, ont donc des répercussions directes ou indirectes, positives ou négatives, sur la santé des populations.

Niort Agglo a expérimenté en 2019-2020 la première EIS du territoire, en liens étroits avec la Ville de Niort et grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé. L'objet de cette EIS était la requalification du quartier prioritaire du Pontreau, à la croisée entre les objectifs du Contrat Local de Santé et du Contrat de Ville.

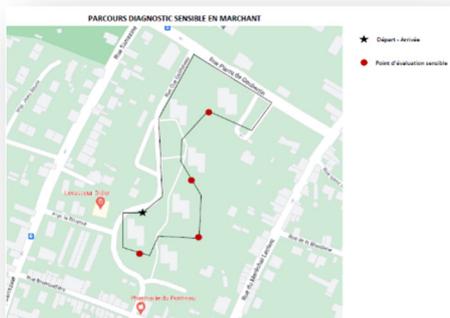
Début 2022, les 24 recommandations issues de cette étude ont été intégrées par le maître d'œuvre dans son avant-projet, en vue des travaux



**prévus pour 2023.** Un système d'évaluation de l'efficacité de ces mesures a été défini en partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes. **Les premiers indicateurs « avant travaux » ont commencé à être collectés en juin 2022**, avec la participation de plusieurs services de la Ville de Niort et de Niort Agglo.

Par exemple :

- **un « diagnostic sensible en marchant » a été réalisé le 23 juin 2022 avec 22 habitants** et partenaires du Contrat de ville. Il a permis de



repérer en différents points du quartier le niveau de bruit, la qualité de la vue, des odeurs, le niveau d'accessibilité, le ressenti en termes de sécurité, etc. Le même parcours sera à nouveau réalisé après les travaux, afin de mesurer les écarts de ressenti.

- **des mesures de températures des îlots de chaleur ont été réalisées en différents points du quartier**, grâce à une caméra thermique. Après les travaux, les écarts seront mesurés grâce à de nouveaux clichés aux mêmes endroits et dans des conditions comparables.



Fin 2021 et en 2022, cette expérimentation a été valorisée dans plusieurs colloques régionaux ou nationaux (CNFPT, ANRU, Ireps, SFSP). La méthode d'essaimage à d'autres opérations a aussi été validée : en partenariat avec le CNFPT et l'Ireps, un webinaire sur les EIS sera proposé aux élus et membres de la direction en septembre 2022, puis une formation des agents concernés en novembre – décembre 2022.

#### 4.3.4. Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des étudiants

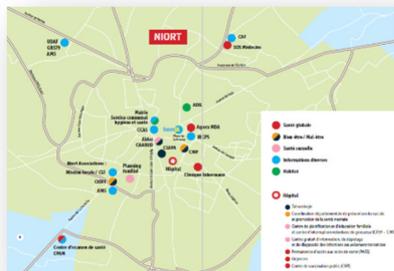
Les étudiants peuvent être touchés par la précarité et leurs questions sur l'alimentation, le mal-être psychologique, les addictions ou la santé sexuelle.

Des équipes d'Etudiants Relais Santé ont été créées dans trois des établissements d'enseignement supérieur du Niortais, afin de mettre en place des actions de prévention « par les étudiants, pour les étudiants ». La



coordinatrice du Contrat Local de Santé les a formés début 2022, sur les méthodes adaptées dans ce domaine.

Chaque année, la coordinatrice du Contrat Local de Santé et ses partenaires participent également à l'organisation de forums dans les établissements d'enseignement supérieur demandeurs de Niort, pour présenter les lieux de soins gratuits pour les étudiants (300 jeunes rencontrés en 2019, 500 en 2020, 500 en 2021, prévision de 400 en 2022). Ces événements sont aussi l'occasion de parler d'utilisation des moyens de transports actifs ou de modes de consommation responsables.



L'annuaire des structures santé est diffusé à la rentrée auprès de tous les étudiants. Au deuxième semestre 2022, il sera organisé un Escape Game sur l'accès aux droits en santé et sur la prévention à destination des étudiants. La formation d'une nouvelle équipe d'Etudiants Relais Santé figure également au programme des travaux à entreprendre.

### 4.3.5. Le Conseil Local de Santé Mentale

L'un des axes prioritaires du CLS 2019-2023 est la santé mentale et l'action phare dans ce domaine est la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à l'échelle de la communauté d'agglomération du Niortais.

Ce Conseil Local de Santé Mentale est co-présidé par Niort Agglo, le Centre hospitalier et l'Unafam.



L'année 2021 a permis de faire un état des lieux des besoins spécifiques à notre territoire dans ce domaine. **Début 2022, quatre groupes de travail ont été réunis à trois reprises, afin de définir en partenariat des actions concrètes** à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins, dans les domaines suivants :

- Promouvoir le bien-être et les facteurs protecteurs ;



- Se découvrir mutuellement, développer le dialogue et la coordination entre les acteurs du territoire ;
- Améliorer le repérage, «l'aller vers» des populations spécifiques, à risques ou vulnérables ;
- Informer sur le handicap pour prévenir la stigmatisation : « rendre visible les invisibles ».

Dix fiches actions ont été rédigées et soumises à la validation du comité de pilotage. En parallèle, un groupe de travail spécifique à la Ville de Niort et à Niort Agglo a commencé à réfléchir à la manière dont ces objectifs pourraient se traduire en interne.

Fin 2022, le diagnostic et les fiches actions du CLSM seront présentés en Assemblée plénière. Cette présentation sera suivie du lancement de la mise en œuvre des premières actions.

Epanouissement  
des citoyens



## 5. NIORT AGGLO AGIT POUR LA COHESION SOCIALE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

### 5.1 L'action en faveur des habitants et des quartiers prioritaires

#### 5.1.1 Le prêt à taux zéro



Afin de favoriser la primo-accession à la propriété, notamment dans le parc existant, le dispositif du « Prêt à 0 % » de Niort Agglo :

- Permet pour l'achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie situé dans l'enveloppe urbaine d'une des 40 communes du territoire, l'octroi d'un prêt représentant 15 % maximum du coût d'opération plafonné à 150 000 € TTC (soit 22 500 € de prêt maximum sans intérêt par

logement) ou 20 % de ce même plafonds de travaux si le logement est vacant depuis plus de 2 ans (soit 30 000 € de prêt maximum sans intérêt par logement),

- Permet l'octroi d'un prêt de 10 000 € ou 14 000 € maximum sans intérêt par logement pour la construction d'un logement dans un lotissement « labellisé », l'achat d'un appartement neuf dans une opération de promotion immobilière « labellisée », ou encore l'achat d'un logement HLM.



#### 5.1.2 Lecture publique : la gratuité des prêts



Depuis la réouverture de la médiathèque Pierre-Moinot en juillet 2021, **l'adhésion au réseau de lecture publique de l'agglomération est gratuite, entraînant une forte hausse de fréquentation.**

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2021, les adhésions au réseau de lecture publique de Niort Agglo ont littéralement bondi de 57 %. Et ce succès ne se dément pas puisqu'il avait gagné encore plus de 2100 adhérents à la fin du mois de mai.



### 5.1.3 Les Ambassadeurs de la mobilité



Les ambassadeurs de la mobilité facilitent la pratique des transports collectifs pour des publics en difficulté.

La promotion 2021/2022 a réalisé l'accompagnement individuel de deux personnes vulnérables (1 personne en situation de handicap et 1 personne en insertion) sur plusieurs trajets.

Deux animations découvertes sur le terrain avec l'ASFODEP et l'ESCALE ont été organisées afin de faire découvrir l'offre et les services de mobilité aux apprenants de la langue française et à des personnes en réinsertion.

Les Ambassadeurs de la Mobilité ont également développé un jeu afin de faire découvrir l'offre de mobilité aux enfants et personnes vulnérables de façon ludique.

Ils ont en outre accompagné les habitants d'un immeuble à découvrir le service de navettes situé à proximité avec le CSC du centre-ville.

Les volontaires ont également sensibilisé le grand public à l'utilisation des Vélos en Libre-Service à l'occasion de la fête du vélo en mai, et ont lancé un défi « abritez vos vélos » afin de faire découvrir l'utilisation des abris vélos.

Seize opérations CM2 ont été menées auprès de 393 élèves du périurbain afin de sensibiliser les enfants à l'utilisation du car scolaire ou des modes doux en toute sécurité.



## 5.2 Les clauses d'insertion dans les marchés publics

Considérant les objectifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, et conformément à sa compétence, Niort Agglo soutient le retour à l'emploi des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, la collectivité s'appuie sur le recours aux heures d'insertion dans ses marchés publics.



Depuis bientôt quatre ans, Niort Agglo a créé un « **Guichet Unique Clauses d'insertion du Niortais** » qui optimise l'action publique, en faisant le lien entre commande publique, emploi et lutte contre

les exclusions. Ce guichet unique territorial coordonne, à chaque étape du marché public, les actions des différents acteurs: donneurs d'ordres (maîtres d'ouvrage), entreprises soumissionnaires et structures d'insertion.



→ Le guichet constitue un appui auprès de chacune des parties prenantes :

- Pour les donneurs d'ordres, il permet une efficacité accrue par une mutualisation des moyens et par le partage des évaluations ;
- Pour les entreprises, il offre une plus grande lisibilité et plus de réactivité, ainsi que la possibilité au travers d'un parcours d'insertion de favoriser des recrutements ;
- Pour les personnes en difficulté d'insertion, il offre un accès à des parcours plus riches et plus construits, favorables à un retour durable à l'emploi.



2021 reste une période très impactée par la crise sanitaire COVID-19, avec un ralentissement / report des chantiers, l'augmentation du coût des matières premières et des tensions relatives au recrutement. Cependant la clause sociale garde ses effets positifs en matière d'insertion, grâce aux efforts de tous les partenaires.

Le guichet unique du niortais constitue un outil d'insertion déterminant pour le territoire et représente, en 2021, **44% des heures d'insertion réalisées**, dans le cadre des clauses sociales, **sur le département**.

## 5.3 Le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)

Les enjeux de transition écologique sont devenus centraux pour les territoires. Avec la prise de conscience de l'urgence climatique, de plus en plus de structures de l'ESS investissent ce champ, notamment dans les domaines de la mobilité, de l'alimentation, de l'énergie, de l'habitat, du réemploi ou encore du tourisme.

L'ESS convainc tant par ses statuts que par les projets qu'elle porte.

Avec un taux d'ESS dans l'emploi le plus élevé de la Région Nouvelle-Aquitaine (29% des emplois salariés privés soit près de 14 000 emplois), Niort Agglo s'inscrit comme un des territoires de référence de l'ESS en France. En comparaison, l'économie sociale et solidaire représente 14 % des emplois salariés sur le territoire national.



Hautement ambitieux et ouvert à tous les publics, le dernier Forum, 100% co-construit, s'est tenu du 19 au 21 octobre 2021 dans le centre-ville de Niort, et a récolté plus de 250 contributions, soit 45% de plus qu'en 2019.

Dans la sphère ESS, le territoire de Niort Agglo est très dynamique avec une création d'emploi de presque 3% depuis 5 ans. Tout d'abord bien entendu, grâce à la présence sur son territoire des grands acteurs de l'assurance et des mutuelles et leur mode de gouvernance démocratique qui concentrent près de 8 000 emplois sur le territoire, mais aussi grâce à la présence de plus de 500 autres entreprises locales structurées en associations, en coopératives ou en Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale ayant fait le choix du modèle ESS comme principe de gouvernance. Camif.fr, SCOP Carrosserie industrielle Niortais (CIN), SCIC La conciergerie à Echiré, SCOP SETPA, ADAPEI, MELIORIS constituent de nombreux exemples.

## 5.4 Le soutien aux organismes de solidarité

### 5.4.1 Au titre de la politique de l'habitat

Afin de permettre la recherche de réponses adaptées aux besoins spécifiques, l'accompagnement socio-professionnel et l'insertion sociale des ménages en difficultés, un soutien financier communautaire est octroyé annuellement aux trois structures associatives et/ou organismes de solidarité

qui assurent la gestion et le fonctionnement de résidences sociales sur le territoire :

- 27 000 € pour la Résidence sociale « Beusoleil » à Niort, gérée par l'antenne départementale des Restos du Cœur,
- 27 000 € pour la Résidence d'accueil de Champclairot à Niort, gérée par l'UDAF des Deux-Sèvres,
- 27 000 € pour la Maison Relais d'Aiffres, gérée par l'association L'Escal-Site La Colline.

Niort Agglo soutient également depuis plusieurs années l'action « Cabas Solidaire » (aide alimentaire) en apportant une subvention de 7000 €/an à l'association SOLI'NIORT

### 5.4.2 Au titre du contrat de ville

Niort Agglo soutient depuis plusieurs années l'action « Cabas Solidaire » (aide alimentaire) en apportant une subvention de 7000 €/an à l'association SOLI'NIORT.



## 5.5 Le soutien aux communes : Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT)

Le **PACT de 3ème génération** est un dispositif de soutien à l'investissement doté d'une enveloppe de 6 Millions d'euros **pour la période 2022-2024**.

L'ambition de ce nouveau PACT, voté lors du Conseil communautaire du 7 février 2022, consiste à soutenir l'action du bloc communal au profit du mieux vivre pour tous, en déclinaison des projets et stratégies opérationnelles communautaires, dans le respect des initiatives et priorités communales. Le processus d'accompagnement (financier et technique) et de labellisation «PACT» permet de garantir la cohérence des programmes soutenus avec le Projet de Territoire.



Ce PACT s'organise selon 3 axes :

- **AXE 1** : Soutien aux Cœurs de Ville et cœurs de bourgs : Aménagement urbain, requalification d'îlots immobiliers vacants, commerce, habitat, services à la population ;
- **AXE 2** : Transformation Ecologique et Energétique : Eclairage public, mobilités douces, récupération d'eau de pluie, végétalisation, énergie renouvelable ;
- **AXE 3** : Ingénierie de projets.

**A noter, sur les 14 premiers dossiers déposés au titre du PACT 3 en 2022, 11 dossiers portent sur des enjeux de transformation écologique et énergétique.**

## 5.6 Le soutien aux manifestations d'intérêt général

Chaque année, le World Clean up day (« la journée mondiale du ramassage des déchets ») permet de mobiliser scolaires et citoyens sur les enjeux des déchets sauvages. Outre la pollution visuelle, ces déchets présentent également une pollution chimique.



Fort du succès rencontré l'édition précédente, l'opération a été relancée avec la Ville de Niort et la MACIF le 17 septembre 2022.



## 6. NIORT AGGLO AGIT EN FAVEUR DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

### 6.1. Le soutien au développement économique local

#### 6.1.1. La ressourcerie



Depuis juillet 2018, Niort Agglo est en prestation de services avec l'association «Bazar, etc.» pour la gestion de la ressourcerie du quartier de Goise «Bazar Solidaire».

Alternative au circuit traditionnel de consommation, l'activité ressourcerie consiste à :

- Collecter les objets dont souhaitent se débarrasser les particuliers, les entreprises ou les collectivités, et qui peuvent être réutilisés du fait de la demande d'achat par d'autres «consommateurs». **L'association collecte le flux réemploi en boutique de Goise et sur les déchèteries du Vallon d'Arty et d'Echiré où elle est présente à raison de deux jours par semaine ;**
- Valoriser ces objets en leur donnant une seconde vie, en les nettoyant, si nécessaire, en les réparant ou en détournant leur premier usage pour en faire un autre objet par la création;
- Revendre ces objets redevenus produits de seconde main à prix solidaires.

En investissant le champ de l'Économie Sociale et Solidaire, l'activité «réemploi» s'inscrit nécessairement dans une démarche d'intérêt général et d'utilité sociale. Cette activité permet, sur le territoire de Niort Agglo, de :

- Sensibiliser le public aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets. **Le volet sensibilisation/information représente 30% du temps de l'activité soit près de 3500 heures/an dont au moins 630 heures/an de participation aux évènements ;**
- Proposer aux consommateurs de pratiquer un achat responsable et solidaire ;
- Renforcer le lien social (mobilisation des talents et des compétences).



**Les chiffres 2020-2021 :**



**6.1.2. Le Repair Café ou atelier de la réparation**

Ces ateliers éphémères regroupent des bénévoles -réparateurs qui réparent des objets du quotidien apportés par des visiteurs avec lesquels ils partagent leur savoir-faire, le tout dans une ambiance conviviale.

Outre le côté pratique, le Repair Café s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire, créatrice de lien social sur le territoire.

En effet, il contribue à la préservation des ressources naturelles, à l'allongement de la durée de vie d'un produit, et à la lutte contre l'obsolescence programmée.

**En 2021, deux structures ont répondu à l'aide proposée par Niort Agglo, le CSC de Souché et le CSC du Pays Mauzéen.**

La participation des bénévoles à l'organisation du « Repair Café » représente près de 200 heures de travail sur l'année.



**Les chiffres du CSC de Souché 2020-2021 :**



Après deux années assez compliquées à cause de la COVID, le CSC de Souché espère maintenir l'activité en 2022.

Un projet de « bricothèque » est en cours.

### 6.1.3. La plateforme de mobilité ATELIERS MECA

Dans le cadre du PLIE et du Contrat de Ville, Niort Agglo soutient la plateforme de mobilité Ateliers Meca – AIVE.

En plus des services déjà proposés (location, entretien-réparations à moindre coût) permettant d’apporter une réponse matérielle immédiate aux besoins de déplacements, Ateliers Méca offre un service individualisé et ciblé autour de la mobilité permettant aux personnes d’être soutenues dans la recherche de solutions de déplacement autonomes et pérennes.



Le conseil mobilité s’articule autour de trois axes : le conseil à l’achat, l’accompagnement à la mobilité et les ateliers collectifs mobilité.



### 6.1.4. Un nouveau point de vente pour les produits locaux : « la Maison du Beurre » à Echiré

Projet à la fois économique et touristique à l’échelle du territoire, Niort Agglo finance aux côtés de l’Etat, l’aménagement d’un **lieu de promotion des produits de la Coopérative Laitière de la Sèvre**, avec notamment le beurre d’Echiré connu jusqu’au Japon (action n°10 du PAT – ouverture prévue à l’automne 2022).



### 6.1.5. La valorisation des déchets verts en agriculture

La gestion des déchets verts représente une préoccupation pour Niort Agglo. En effet, les tonnages arrivant sur la plate-forme de déchets verts sont très conséquents.

Valorisation des broyats de déchets verts en agriculture = 7000 T/an = 7 % matière organique des sols

**Pour éviter le «tout compostage», Niort Agglo s’est rapprochée de la Chambre d’agriculture et d’exploitants agricoles pour valoriser un broyat frais criblé.** Ce produit, conforme à la norme, permet d’entretenir, dans le cadre d’un échange gagnant – gagnant, le taux de matière organique des sols et sa séquestration du carbone.

Cette initiative répond à l’action « Valorisation des déchets verts en agriculture » du PCAET.



Année	Tonnage valorisé
2017	7 300
2018	4 461
2019	6 702
2020	8 438
2021	8 029

## 6.2. Le développement du « slow tourisme »



Le Schéma de Développement Touristique 2021-2026 de Niort Agglo comporte un axe relatif à l'itinérance et à la mise en synergie des patrimoines. C'est dans cet axe qu'est abordée la mobilité touristique et notamment le cyclotourisme. Niort Agglo a missionné le bureau d'étude

**COVADIS pour l'élaboration de son schéma cyclable touristique et l'expérimentation de premiers circuits finalisés en 2022.**

Le développement du tourisme à vélo va de pair avec la station de trail qui s'est encore étoffée en 2022 avec l'inauguration par l'Office de Tourisme d'un circuit en forêt de Chizé ainsi que le soutien financier de Niort Agglo à la construction de bateaux habitables pilotée par le Parc naturel régional du Marais poitevin.



# niort agglo

Agglomération du Niortais

## PARTIE 2

### LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ORGANISATION DE NIORT AGGLO

## 1. MOBILISATION DES AGENTS ET DES SERVICES AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

### 1.1. Les animations pendant la Semaine du Développement Durable 2022

La Semaine européenne du Développement durable se déroule chaque année du 18 septembre au 8 octobre.

Cette année, en correspondance de l'enquête déplacements domicile travail sur l'année de référence 2021 d'une part, mais aussi en raison de la crise énergétique, il a été décidé de mieux sensibiliser les collègues de Niort Agglo à la pratique du vélo.

En effet, le vélo reste très approprié pour ses déplacements du quotidien (que ce soit les déplacements domicile – travail ou les déplacements professionnels), la plupart de ces déplacements ne représentant que quelques kilomètres.

Ainsi, l'espace d'une demi-journée sur le siège social de Niort Agglo, les collègues ont pu :

- ◆ Essayer des matériels que ce soient des vélos à assistance électrique (VAE), des vélos en libre-service (VLS), mais également des trottinettes et des vélos cargo ;
- ◆ Prendre connaissance du projet d'installation de compteur kilométrique sur chaque VAE du pool de véhicules, pour enregistrer dans l'application de suivi des kilomètres les distances parcourues pour nos besoins professionnels ;
- ◆ Comprendre les obligations de renouvellement de véhicules à faible émission ;
- ◆ Télécharger l'application Tanlib pour optimiser l'utilisation gratuite des transports collectifs urbains.

### 1.2. Pratiques vertueuses pour contribuer collectivement aux objectifs DD

#### L'exemple des musées

Les agents d'accueil des Musées Bernard d'Agesci et du Donjon, sont sensibilisés à la maîtrise des consommations énergétiques. L'extinction des lumières en l'absence des visiteurs et le remplissage de 24 humidificateurs avec les eaux des déshumidificateurs permettent d'agir pour la maîtrise des énergies.



Un groupe développement durable a été créé au sein de l'équipe des musées qui associe les métiers Accueil-surveillance-entretien / technique et médiation (Rôle de veille et de réflexion avec comme ligne directrice « limiter le plus efficacement notre impact sur l'environnement »).

## 2. INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE FONCTIONNEMENT DE NIORT AGGLO

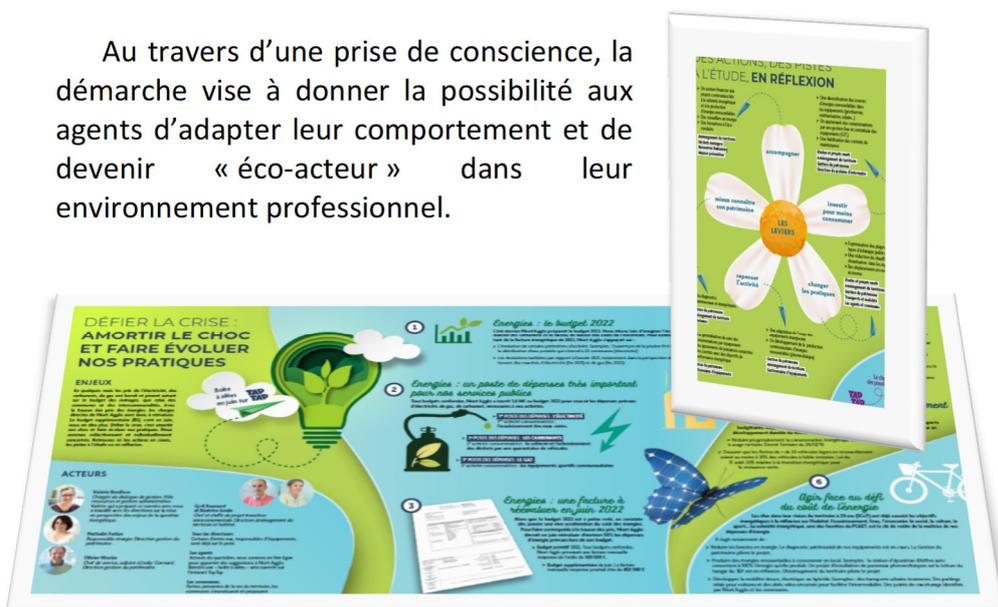
### 2.1. La communication auprès des agents



La lettre d'information interne de juin 2022 est dédiée aux défis de l'énergie. Elle porte sur l'activité communautaire et partage les actions étudiées ou mises en place par les services, pour faire évoluer les pratiques vers une diminution de la consommation énergétique.

Elle constitue une introduction à l'animation d'une « boîte à idées » dédiée aux agents et destinée au partage d'initiatives individuelles, menées chez soi ou au bureau, autour de la sobriété énergétique.

Au travers d'une prise de conscience, la démarche vise à donner la possibilité aux agents d'adapter leur comportement et de devenir « éco-acteur » dans leur environnement professionnel.



## 2.2. Les pratiques des directions

### L'exemple des musées

Les produits proposés en boutique sont pour la plupart issus de circuits courts, l'impression des tickets de caisse est réalisée uniquement à la demande.

Le service des musées optimise ses achats du matériel pour les ateliers pédagogiques et réutilise du matériel re-valorisable. Il recycle des éléments de scénographie (vitrines données aux communes), anciennes revues et catalogues et optimise ses impressions.

### L'exemple des achats de fournitures

En 2021, conformément aux éléments fournis dans le cadre de la loi Agec :

- 31% du papier consommé par Niort Agglo était du papier recyclé ;
- 23% des fournitures de bureau achetées étaient issues de matériaux recyclés.

En 2022, afin d'atteindre les objectifs de la loi Agec, la collectivité a commencé une démarche d'achat de mobiliers issus du réemploi.

## 2.3. L'engagement dans une démarche numérique responsable

En 2022, la Direction des Systèmes d'Information de la Ville et Niort Agglo a engagé une démarche « numérique responsable » en travaillant autour de deux axes :

- **Les achats**, avec pour objectif d'intégrer 20% du montant des achats dans les équipements reconditionnés et d'intégrer au moins deux critères environnementaux et/ou sociaux dans 100% des appels d'offres ;
- **La durée et fin de vie des équipements**, avec pour objectif d'atteindre les durées de vie minimales par type d'équipement et d'offrir une seconde vie à 70% des équipements.

Une étude est en cours, avec pour objectif de fournir un livrable disponible à l'automne 2022.



## Proposition d'évolution de la durée de vie des équipements

### Quelques exemples chiffrés :

Equipement	Durée de vie actuelle	Proposition de durée de vie minimale
PC fixe	6 ans	8 ans
PC portable	5 ans	8 ans
Imprimante	5 ans	8 ans
Multifonction	5 ans	8 ans
Téléphone IP	10 ans	Durée du support du logiciel
Cameras	5-7 ans	Durée du support du logiciel

## 2.4. La mise en place du télétravail

Dès 2019, Niort Agglo, le CCAS et la ville de Niort se sont emparés de la question du télétravail. La crise de 2020 a accéléré le mouvement, a inscrit le travail à distance (TAD) dans le quotidien des services et a permis d'élaborer un dispositif partagé de télétravail.

**2022 est l'année de passage à une pratique de télétravail institutionnalisé.**



## 2.5. Le renouvellement des véhicules de service

Toute collectivité doit répondre à la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), ainsi qu'à la loi d'orientation des mobilités (LOM). Ces deux lois précisent que lors des renouvellements de véhicules de moins de 3.5T, une collectivité doit prévoir au minimum 30% de renouvellement en véhicules à faibles émissions (moins de 60 g de CO2 par kilomètre).

Niort Agglo est engagée dans la transition énergétique et s'inscrit dans cette démarche depuis plusieurs années.

### Evolution du type d'énergie des véhicules de moins de 3.5T :

Carte grise/Type d'énergie (P.3)	Au 1er Janvier 2020		Au 1er Janvier 2021		Au 1er Janvier 2022	
	Nb de véhicules	% de véhicules	Nb de véhicules	% de véhicules	Nb de véhicules	% de véhicules
Bicarburant essence-GNV (EN)	1	0,65%	1	0,66%	0	0,00%
Bicarburant essence-GPL (EG)	17	11,11%	14	9,21%	14	9,15%
Electricité (EL)	9	5,88%	12	7,89%	13	8,50%
Essence (ES)	19	12,42%	19	12,50%	22	14,38%
Essence-électricité - hybride non recharge... (EH)	8	5,23%	8	5,26%	8	5,23%
Gazole (GO)	99	64,71%	98	64,47%	96	62,75%
<b>Total général</b>	<b>153</b>	<b>100,00%</b>	<b>152</b>	<b>100,00%</b>	<b>153</b>	<b>100,00%</b>



**niort agglo**  
Agglomération du Niortais

PARTIE 3

GOUVERNANCE MISE EN  
ŒUVRE AUTOUR DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1. LE TRAVAIL EN RESEAU AVEC LES COMMUNES

### 1.1. Le Réseau DD des communes

Créé en 2014, le Réseau Développement durable des communes vise à construire une relation de proximité avec les quarante communes de l'agglomération en apportant information, conseil, expertise, ..., sur les sujets de développement durable intéressants les communes. Il est composé d'un élu référent, pour chaque commune, sur différents sujets (énergies renouvelables, maîtrise de la consommation énergétique, et développement durable au sens large).

#### Les travaux 2022 du Réseau DD des communes

Les travaux du Réseau Développement durable des communes se sont poursuivis en 2022.

En février, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a présenté aux élus du Réseau DD le schéma directeur des espaces naturels sensibles (ENS).

Ce schéma sera validé par le Conseil départemental. Aussi, le Réseau DD a permis l'appropriation des notions d'ENS, et enrichir le schéma directeur.

En mai, la Direction de la Gestion des déchets est intervenue auprès des élus pour expliquer le contenu de nos poubelles, quels sont les projets de prévention pour « faire maigrir » ma poubelle, et expliquer comment le contrôle d'accès en déchèteries allait se mettre en place.

En juin, les élus du Réseau ont été informés des mesures à prendre dans le cadre de l'application du décret éco-énergie tertiaire, dans un premier temps. Dans un second temps, le CRER a démontré la pertinence du recours au bois énergie, en terminant son propos sur l'intérêt d'un réseau de chaleur urbain.

#### Le partage d'expériences sur les produits éco-labellisés

Une collaboratrice responsable de l'équipe de ménages à Niort Agglo partage ses compétences au profit des communes qui souhaitent améliorer leurs achats de produits éco-labellisés. La COVID a d'ailleurs renforcé cette approche de maîtrise des coûts pour un ménage adapté à ces nouveaux enjeux.

Suite à une présentation en Réseau DD des communes, et fort du succès rencontré dans l'accompagnement réalisé auprès de la commune de Coulon, les communes d'Épannes, de Vallans et de St-Hilaire la Palud bénéficient dorénavant de son expertise.

Bien souvent, les produits d'entretien comportant de la chimie, trop de références sont utilisées parfois en double, voire en triple. Aussi, la démarche consiste à accompagner au changement, raisonner en coût d'utilisation plutôt



que sur le seul coût d'achat, évaluer les impacts sur l'organisation, l'humain, et le financier.

- La procédure appliquée aux communes reste invariablement la même :
- 1°) Identifier et mobiliser un référent (porteur du projet) dans la commune ;
  - 2°) Identifier les problèmes rencontrés en matière de gestion de l'entretien des locaux (moyens humains, financiers, matériels, utilisation etc...) ;
  - 3°) Responsabiliser et motiver les agents (pour les faire adhérer le mieux possible à la démarche) ;
  - 4°) Faire l'inventaire des produits et matériels utilisés ;
  - 5°) Analyser les besoins et établir un cahier des charges (en produit) ;
  - 6°) Connaître l'offre sur le marché et son évolution ;
  - 7°) Désigner, retenir le fournisseur approprié ;
  - 8°) Tester les produits
  - 9°) Mettre en place les produits et former les agents.

- Sur Coulon, les résultats obtenus peuvent être valorisés :
- Forte réduction du nombre de références (fin du double voire triple produit): réduction de l'ordre de 30% du nombre de référence selon Coulon.
  - Forte adhésion des agents aux changements de pratiques.
  - Budget « produits et matériels d'entretien » ayant bénéficié d'une économie de l'ordre de 25 % par an selon Coulon, dans le cadre d'une démarche écoresponsable.

## 1.2. Les référents mobilité

La gouvernance de la mobilité est amenée à se structurer à la lumière de la loi LOM.



A l'image du Réseau de Développement durable des communes, un référent mobilité a été désigné par chaque conseil municipal. Ainsi, 6 réunions sectorielles des référents mobilité se sont déroulées en 2021 avec l'ensemble des communes de Niort Agglo.

## 1.3. La Semaine du Développement Durable 2021 : les projets des communes

La Semaine européenne du Développement Durable constitue un événement emblématique, sur le plan national mais également régional et local. Elle représente l'occasion pour les collectivités territoriales de sensibiliser



la société civile : citoyens, entreprises, associations aux différents enjeux du développement durable (protection des ressources naturelles, renforcement de la cohésion sociale, lutte contre le changement climatique,...). Elle répond ainsi aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.



Depuis 2015, en lien avec le Réseau de Développement Durable des communes, **Niort Agglo lance un appel à projets en direction des communes pour soutenir l'organisation d'événements et les initiatives communales.** Forte des éditions précédentes, Niort Agglo a renouvelé l'opération en lançant un nouvel appel à projets pour «La Semaine européenne du Développement Durable» édition 2022.

En 2022, plusieurs communes sont lauréates de l'appel à projets:

- Beauvoir sur Niort
- Coulon / Magné
- Echiré / Saint-Gelais / Saint-Maxire
- La Rochénard
- Le Bourdet / Prin-Deyrançon
- Saint-Symphorien
- Villiers en Plaine

Le travail en réseau avec les communes de Niort Agglo est permanent. **Devant le succès rencontré en 2021 pour cet appel à projets, Niort Agglo a décidé de modifier le règlement pour augmenter le nombre de communes éligibles à cet évènement, en passant de 12 à 20 communes par an.**

## 2. LE TRAVAIL EN RESEAU AVEC LES PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

### 2.1. Le Comité Partenarial

Créé en 2011 et co-animé par la Ville de Niort et Niort Agglo, le Comité Partenarial (désigné COPART) permet de réunir les principaux acteurs socio-économiques (associations, entreprises, institutions publiques) implantés sur le Niortais et sensibilisés aux problématiques du développement durable.

Les réunions semestrielles en plénière permettent de faire le point sur le fonctionnement des groupes de travail, ainsi que des perspectives de travaux à engager. Plusieurs groupes de travail animent les échanges, au premier rang desquels les groupes de travail Mobilité ou Energies.

En raison de la crise sanitaire et à la demande de différents partenaires, le COPART s'est peu réuni en 2021 et 2022. A ce jour, une nouvelle gouvernance doit être mise en œuvre, pour entraîner une nouvelle dynamique.



### 2.2. L'organisation des EcomasterClass

Une édition des EcoMasterClass a été organisée en juin 2021, en partenariat avec Rétis et soutenu par l'ADEME. Il s'agit d'un dispositif de formation et de coaching collectif pour les entreprises éco-innovantes. L'Eco-Innovation intègre l'ensemble des activités et process visant à stimuler significativement la



croissance verte sur nos territoires pour réussir à la fois la transition économique, énergétique et écologique.

*Un exemple concret : l'entreprise « Créateur de forêt » a ainsi pu intégrer le dispositif « Opération Dragon » avant de poursuivre son développement tout en étant hébergé au « Village by Crédit Agricole » de Niort.*

Ainsi à travers ce dispositif, Niort Agglo a accompagné 6 entreprises du territoire : travail de leurs offres, prise de contact avec des donneurs d'ordres nationaux.

## 2.3. L'accompagnement des entreprises du numérique

### La Fresque du Numérique

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif de 3 heures. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participants aux enjeux environnementaux du numérique.

L'atelier vise aussi à expliquer les grandes lignes des actions à mettre en place pour évoluer **vers un numérique plus soutenable**, puis à ouvrir des discussions entre les participants sur le sujet. Véritable outil de team building, cet atelier permet de se rassembler pour apprendre ensemble.

**En janvier 2022, l'atelier a réuni 12 participants (Ville de Niort / Niort agglo/ entreprises)**

### Master Class Numérique Responsable

Dans le cadre de l'évènement INNN (Salon de l'Innovation numérique, de l'Insurtech et du risque) des 5 et 6 octobre 2022 qui réunit l'écosystème numérique niortais et grand ouest en général, l'objectif est de mettre en place 2 master Class de 2h chacune sur le thème du numérique responsable : l'une pour une cible « débutante » (sensibilisation, identification des enjeux, bonnes pratiques), l'autre pour une cible un peu plus experte (sites internet éco conçus, codage responsable, sobriété numérique, bonnes pratiques)

Le travail en  
réseau avec les  
partenaires socio-  
économiques du  
territoire



## 3. LA MOBILISATION DES CITOYENS

### 3.1. La participation de Niort Agglo au Forum des Transitions

La deuxième édition du Forum des Transitions a été organisée le 30 avril 2022 à Aiffres par l'association BALANIN ET TORCHEPOT avec une quarantaine de structures présentes.

Ce Forum a pour objectifs premiers de susciter les échanges pour passer à l'action autour de différentes thématiques comme l'alimentation, l'énergie, l'écologie, la santé, le social, à travers différents pôles et mettre en valeur les actions locales (élus, associations).



Niort Agglo a participé à ce forum en apportant un soutien financier de 500 € et en assurant une permanence sur 5 thématiques (dynamique préalablement engagée via le concours DECLICS).

En moyenne : 40 à 50 personnes renseignées sur chacun des stands

- Alimentation : Direction Développement Economique – Animation « reconnaissance de graines » CIVAM
- Prévention des déchets : Direction des déchets – Animation Bombe à graine
- Eco gestes Energie : Direction Aménagement Durable du Territoire et Habitat (Info Energie) – Animation Eco gestes
- Eau : Service eau potable - Animation Bar à eaux
- Mobilité : Direction mobilités et transports –

animation essais vélos

+ Une animation jeu de société itinéraire bus (ambassadeurs MEDIATERRE)



L'évènement a également été l'occasion de tester une animation développée par les services de Niort agglo intitulée « mini-rallye Développement Durable » permettant la sensibilisation d'un public familial (animation reproductible dans les communes, à leur demande).



Pour Niort Agglo, ces animations thématiques contribuent à la mobilisation des citoyens, dans le cadre des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le territoire s'étant engagé dans une trajectoire bas-carbone.

### 3.2. Le soutien aux actions de sensibilisation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

- Durant l'été 2022, la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et les communes de Saint-Gelais et Arçais ont organisé un **marché des producteurs de pays**, avec le soutien de Niort Agglo (le marché prévu à Amuré a dû être annulé en raison des conditions météo). Habitants et visiteurs y trouvent sur place des produits variés, issus de la ferme sans intermédiaire, à consommer sur place ou à emporter.
- Niort Agglo a été partenaire de la première édition d' « **Un dimanche à la ferme** », manifestation de promotion de



l'agriculture locale organisée par la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres. A Niort, la ferme de Chey a accueilli le 15 mai 2022 un public familial venu découvrir l'exploitation et la vie du sol sur le stand de Niort Agglo.

### 3.3. Le conseil en mobilité

#### 3.3.1. Le Challenge de la mobilité 2022

Niort Agglo est pour la cinquième fois territoire relais du Challenge de la mobilité des salariés, organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine dont l'objectif est d'encourager les alternatives à l'autosolisme en valorisant le recours au vélo, le covoiturage, les transports en commun, le télétravail, ou la marche...

**Du 20 au 25 juin 2022, durant le Challenge, 82.5 % des participants ont utilisé le vélo, 8.8 % étaient en bus, 7 % ont privilégié la marche et 1.8 % le covoiturage.**





### 3.3.2. La sensibilisation à la mobilité durable

Niort Agglo assure le conseil en mobilité lors d'évènements ou à la demande.



Sur l'année 2022, la direction Transports et Mobilité a participé/organisé les stands et ateliers suivants :

Public	Nombre de manifestations Au 30 aout 2022
Employeurs	
Etudiants	4
Public vulnérable (insertion, réfugiés)	6
Grand public	2

### 3.3.3. La gouvernance des mobilités : le comité des partenaires

Le comité des partenaires, créé en 2019 dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 pour favoriser le dialogue entre les différents acteurs sur la politique mobilité, s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2022 avec l'intégration de **5 habitants tirés au sort**.

### 3.4. La sensibilisation à l'impact des polluants sur la santé (CLS)

L'exposition aux perturbateurs endocriniens est l'un des sujets

#### *Pièce de Théâtre « Les Parents Thèses »*

*En partenariat avec la Mutualité Française, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les Relais Petite Enfance (RPE)*



prioritaire de l'axe « petite enfance » du Contrat Local de Santé, mais aussi de l'axe « santé environnement ». La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine est l'un des partenaires mettant en place des actions de prévention et de promotion de la santé sur ce sujet.

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Mutualité française a créé un **spectacle intitulé « Les parents Thèses »** avec une troupe de théâtre de Gironde. Ce spectacle

aborde avec beaucoup d'humour la question des polluants dans l'environnement intérieur et de leurs impacts sur la santé des futurs et jeunes enfants.

La coordinatrice du Contrat Local de Santé, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les Relais Petite Enfance (RPE) ont accompagné la Mutualité française pour proposer **ce spectacle à Niort le 16 juin 2022. Une soixantaine de personnes ont assisté au spectacle**, dont principalement des assistantes maternelles, mais aussi des professionnels de santé et des parents de jeunes enfants.

### 3.5. La sensibilisation à la protection des milieux naturels dans les musées

Au Musée Bernard d'Agesci, les publics sont sensibilisés à la protection des milieux naturels, avec un programme riche et intergénérationnel :

- Les animaux en hiver
- Cycle de vie : en partenariat avec l'école maternelle Ferdinand Buisson les 5-7-8 avril 2022 : visite et ateliers sur la thématique du développement durable.

L'équipe des musées participe également aux actions nationales par des animations : semaine de la biodiversité, Les journées européennes du Patrimoine sur la thématique du Patrimoine durable et la Fête de la Science sur la thématique du changement climatique.